

• revue bimestrielle
d'information
et d'analyse

politikā

avril
mai
2018

#08



populistes et autocrates | page 20

La fin de la
démocratie?

les mêmes causes, les mêmes effets

L'IMPASSE

- Comment l'absence de vision condamne-t-il le pays ?
- L'ère de la démocratie est-elle terminée ?
- Antananarivo, peines capitales



YOUTH LEADERSHIP TRAINING PROGRAM (YLTP)

Le YLTP est un programme de leadership. Mais le YLTP est surtout un processus d'apprentissage de nouvelles pratiques politiques et de gouvernance. Ainsi, les formations en développement personnel occupent une place importante dans le YLTP. Le YLTP traite aussi de thèmes socio-culturels, politiques et économiques.

Tanora mivoy kolontsaina vao
Nouvelles générations porteuses
de nouvelles pratiques et cultures politiques

POURQUOI DEVENIR YLTPIENNE/IEN?

Pour toi qui est engagé dans la politique et/ou dans la vie sociale, c'est une occasion unique d'apprendre et d'utiliser les outils de développement personnel du leader afin de changer et redéfinir les cultures et pratiques politiques de ton pays.

LES ACTIVITÉS

Conférences, visites, rencontres avec des personnalités malgaches et étrangères, voyages d'études, exercices de simulation et de jeux de rôle, projection de film, travail en groupe et avec pair de soutien, documentation sur internet...

RÉSULTATS ATTENDUS

- Découvrir les concepts politiques et leurs implications dans le rôle de leader
- Se situer par rapport aux mécanismes politiques nationaux et internationaux
- Développer la culture démocratique dans son leadership
- Réaliser une vision personnelle améliorant les structures et les comportements
- Utiliser les techniques et outils de leadership et de communication politique

BÉNÉFICIAIRES



Jeunes femmes et hommes
entre 23 et 35 ans



Ayant un niveau d'études : Baccalauréat
+ 2 années d'études supérieures



Parlant aisément le malagasy,
le français et l'anglais



Engagé(e) dans la vie sociale et/ou
politique

DURÉE ET FRÉQUENCE DES SESSIONS

3 à 5 jours par mois pendant 9 mois en
système résidentiel, de mars à novembre.

FORMATION de JEUNES JOURNALISTES (FDJ)

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) réalise sa mission de promotion de la culture démocratique et de la relève, et continue son appui aux jeunes journalistes. Dans toute la diversité de leur ligne éditoriale et de leur mode d'intervention auprès du public, les médias contribuent à forger l'opinion publique, pouvant ainsi influencer en faveur ou contre l'apparition et le développement de visions et de meilleures pratiques de gouvernance pour la nation et pour la jeunesse. Le processus de consolidation de la démocratie à Madagascar ne serait alors que mieux accompagné si des leaders d'opinion pouvaient émerger des jeunes journalistes en exercice. Ce programme se propose d'y concourir en leur offrant des modules de formation théorique et pratique incluant des techniques journalistiques, des thèmes d'actualité, ainsi que des opportunités de développement personnel et de réseautage.



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FORMATION ?

Des journalistes contribuent à la transformation démocratique en influençant positivement les processus décisionnels et l'opinion publique concernant les affaires publiques, la culture politique et la relève. Ils maîtrisent les techniques et les outils modernes du journalisme. A l'issue de la formation, ils doivent se remettre en question dans leurs rôles et comportements de journaliste pour évoluer dans la carrière et valoriser la profession et qu'ils interviennent en faveur d'une meilleure gouvernance des affaires publiques, tout en développant des relations professionnelles avec les acteurs socio-politiques.

LE CONTENU DE LA FORMATION ET LA MÉTHODOLOGIE

- Contenu thématique
- Techniques journalistiques
- Développement personnel
- L'investigation comme cadre théorique et pratique d'apprentissage
- Diverses activités : Exposés/Débats - Travaux de groupe/Étude de cas/ Jeux de rôle /Démonstrations /Simulations, / Visites et rencontres / Echanges/ Feed-back
- Sessions en résidentiel – Suivi auprès des organes de presse – Évaluation par comité d'experts, Portfolio - Alumni

PARTICIPANTS

14 journalistes en exercice dans les différentes régions de Madagascar :

- femmes et hommes, 21 à 38 ans, niveau min Bacc+3, tous médias confondus,
- sélectionné(e)s par la FES
- sur la base des candidatures recommandées par leur organe de presse,
- et éventuellement appuyées par des organisations de journalistes.

TERRAIN D'APPLICATION ET RÉSEAUTAGE

Organes de presse, Organisations de journalistes, Réseau international de journalistes, Alumni de la fdJ ainsi que les autres acteurs-clés dans la gouvernance des affaires publiques : organisations de la société civile, autres organisations étatiques et non-étatiques.

INDICATEURS D'IMPACT DE LA FORMATION

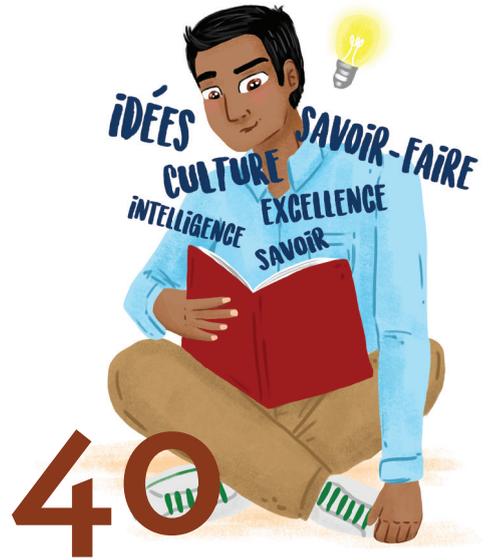
- › Des journalistes développent leurs compétences :
 - Produisent des articles de presse, en ligne, ou des émissions audiovisuelles qui répondent aux critères de qualité et aux normes requises par la profession (informations fiables et complètes ; part des faits et des commentaires ; présentation attractive et compréhensible)
 - Utilisent les techniques de relations publiques et les procédures de protection (leur propre protection et la protection de leurs sources)
 - Développent des interactions structurées et suivies avec leur public (lecteur/auditeur/décideur)
- › Des journalistes s'engagent :
 - Dans des interpellations pertinentes et constructives sur des questions de bonne gouvernance des affaires publiques, notamment de par leur interaction avec les acteurs socio-politiques
 - Pour la promotion de la profession de journaliste au niveau de leur organe de presse et au niveau de l'ensemble du monde médiatique
 - En faveur de la relève à Madagascar : traitent des thématiques qui concernent les jeunes, font connaître les avis des personnalités jeunes, discutent des défis du processus de relève



10



20



40

sommaire

polis

- 8 **justice.** Un blason à redorer
- 10 **2018.** Les bégaiements de l'Histoire
- 14 **Mireille Rabenoro.** Un genre de battante
- 16 **Antananarivo.** Peines capitales
- 18 **Union africaine.** Le chantier de la construction panafricaine
- 20 **populistes et autocrates.** L'ère de la démocratie est-elle terminée?
- 24 **DOSSIER. vision.** Promesses nombreuses, contours flous
- 30 **bloc-notes.** La compétitivité passe aussi par une identité compétitive

- 38 **importations massives et concurrence déloyale.** Violences économiques banales

Actuel

- 40 **livres et culture.** Livrés à eux-mêmes
- 44 **blog.** Donnons la chance aux enfants malgaches de construire eux-mêmes leur identité culturelle
- 45 **à la page**
- 46 **nota bene**

Focus

- 32 **marchés publics.** Au nom de la transparence
- 36 **interview.** Patrick Imam, représentant résident du FMI

VISION,
VOIR AU-DELÀ
DU PRÉSENT

24

prélude

Tandis que nos parlementaires s'écharpaient sur la Loi électorale, l'Afrique se donnait rendez-vous à Kigali. Non pas que les textes qui vont régir les prochaines échéances électorales, ne soient pas importants, mais l'avenir du Continent noir se jouait peut-être dans la capitale rwandaise. Les décisions qui y ont été prises, peuvent potentiellement bousculer la société et la politique, les habitudes malgaches sur les moyen et long termes.

44 pays africains, dont Madagascar, ont signé l'accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC), dont nous faisons longuement l'écho dans ce numéro. La Grande île a préféré ne pas signer le sous-chapitre relatif au traité établissant la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement. C'est une décision sage. Incontestablement, avant d'entrer dans une telle démarche, il est préférable d'engager des dialogues nationaux. Mais la question est de savoir si ces derniers intéresseront les citoyens et les

mêmes parlementaires qui n'étaient qu'une poignée lors des auditions publiques sur la loi électorale. Combien de personnes seraient réellement intéressées par ce débat qui doit être ouvert de manière dépassionnée et objective ?

L'Afrique est en marche, malgré les tares qui la handicapent. Une croissance franche est citée en exemple pour des pays comme l'Éthiopie, le Rwanda, justement, et l'île Maurice. N'en déplaisent aux dépositaires d'un discours ultranationaliste et réfractaires à l'ouverture : nous sommes en Afrique. Les vrais enjeux de la prochaine décennie seraient d'intégrer cette dimension et surtout de nous préparer à cette libéralisation africaine. Sommes-nous armés face aux industries sud-africaines, face aux techniciens ivoiriens, face à l'élan d'une Afrique anglophone lancée à pleine vitesse ? Oui, nous avons la compétence, nous avons les hommes, mais avon-nous la volonté pour les mettre en avant ?

Tandis que nos yeux restent rivés aux rumeurs et aux futilités des réseaux sociaux, l'Afrique avancera. Espérons que, quand nous décrocherons, il ne soit pas trop tard. **P**

Franche
Afrique



 Andriamanambe RAOTO

contributeurs



Marie Michèle RAZAFINTSALAMA

Donnons la chance aux enfants malgaches de construire eux-mêmes leur identité culturelle

Elle est la gérante-associée des Éditions Jeunes Malgaches, une maison créée par Presse édition et diffusion (Prediff) qui est spécialisée dans les livres pour la jeunesse. Elle compte aujourd'hui de nombreux titres publiés en malgache, en français et en bilingue sur papier et en numérique.



Doda RAZAFY

Illustration pour Marchés publics, au nom de la transparence

Frère du célèbre caricaturiste Aimé Razafy, Doda Razafy, de son vrai nom William André Razafindrainibe, a été plutôt discret dans le dessin politique, préférant croquer, avec bonheur, les scènes de vie malgaches. Il excelle dans les tableaux traités avec minutie et qui fourmillent de détails en tout genre. Il est souvent considéré comme étant le Dubout malgache.

Rafaravavitafika RASATA

La compétitivité passe aussi par une identité compétitivité

Cette diplomate de carrière a été nommée récemment au poste de chef du service de l'Image de marque de Madagascar au sein de la Direction de la communication internationale du secrétariat d'État auprès du ministère des Affaires étrangères (MAE) chargé de la coopération et du développement. Elle fait des études sur les stratégies de *nation branding*.



Anna SAUERBREY

Populistes et autocrates, l'ère de la démocratie est-elle terminée ?

Anna Sauerbrey est la chef de la section Opinion au sein du quotidien allemand " Der Tagesspiegel ". Elle contribue également pour le prestigieux titre *The New York Times* pour les questions relatives à l'Allemagne. Elle a un PhD en histoire au sein de l'université Johannes Gutenberg de Mayence. Sa thèse a porté sur les couvents strasbourgeois au XVI^e siècle.



Liva RAJAobelina

Illustration pour Union Africaine, le chantier de la construction panafricaine

Portraitiste de talent, Liva Rajaobelina est un dessinateur qui a une marque de fabrique particulière : le dessin au stylo-bille. Les illustrations exécutées sont originales. Il vient de sortir son premier album BD, *La Réunion kely*. Dans ses dessins, il traite bien souvent des maux sociaux.



6h37

Illustration : livres et culture, à la recherche de la voie

C'est sous ce drôle de dénomination que Antsa Meva, une illustratrice de talent, a donné vie à ses dessins hauts en couleur. À travers des goodies, de la papèterie et des arts graphiques, le concept s'est matérialisé. 6h37 inclut également un volet social aux bénéfices de personnes en difficulté.

SIX heures
TRENTÉ
Sept

Présidentielle,
les vocations
se multiplient



Tel que c'est parti, le nombre de candidats à la présidentielle risque de dépasser celui de 2013, déjà pléthorique avec 33 concurrents. Pour 2018, les annonces de candidatures s'enchaînent. Il y a des têtes connues de la politique, il y en a de nouvelles. Au mois de février et de mars, au moins cinq prétendants se sont manifestés. Il s'agit d'Arlette Ramarison de l'Association Nosy Malagasy, Patrick Raharimanana du Vitantsika io, Mamy Raharimanana du parti Madagasikara endrika vanona (Maeva), du pasteur Mailhol du parti Gideona Fandresena ny Fahantrana eto Madagasikara (GFFM), José Vianey du Rassemblement pour l'avenir de Madagascar (Ram), ainsi que Saraha Rabeharisoa du Parti libéral démocrate (PLD) ainsi qu'Eliane Bezaza (photo), du Parti social-démocrate.



VERBATIM

“ L'océan Indien est un espace de coopération, de liberté, et ne peut pas être un lieu d'une hégémonie.

Jean-Baptiste Lemoyne

Secrétaire d'État français auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères

Pré-campagne La société civile soucieuse

Le mouvement Rohy souhaite l'encadrement de la période de pré-campagne, notamment dans les volets de la conduite politique à tenir et sur l'éthique politique. Pour que les électeurs puissent exercer effectivement leur droit de vote.

Diplomatie, deux poids lourds s'en vont

Robert Yamate clôt sa longue carrière de diplomate par sa mission en terre malgache. L'ambassadeur des États-Unis d'Amérique a quitté son poste au terme de son mandat. Durant sa mission, le Pays de l'Oncle Sam n'a pas hésité à prendre position régulièrement sur des affaires brûlantes et notamment à travers sa page Facebook, de manière très tranchée. La dernière en date est la déclaration faite dans le cadre de l'affaire Tiko Triple A à Andranomanelatra. De l'autre côté de l'Atlantique, Antonio Sánchez-Benedito, ambassadeur, chef de Délégation de l'Union européenne à Madagascar, lèvera le voile et quittera également la Grande île. L'on risquerait donc d'avoir les deux ambassades des premiers bailleurs, en termes d'aides, sans leader pendant la période électorale.



Élections, plus de latitude pour les femmes

Madagascar a accueilli le séminaire international d'échanges du Réseau des compétences électorales francophones (Recef). Les ateliers, placés sous le thème « processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités », ont mis en lumière les défis auxquels les électrices, les candidates et les minorités font face durant l'ensemble du processus électoral. Dans la déclaration finale, les participantes ont, entre autres, exhorté les Organismes de gestion électorale (OGE), la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pour la Grande île, « d'intégrer une perspective de genre et inclusive des différents groupes dans l'analyse, la planification et la mise en œuvre de leurs actions et de leurs stratégies ».

Andry Rajoelina Le réveil

Après de longs mois de mutisme, l'ancien Président de la Transition s'est réveillé de sa torpeur, dans la dernière ligne d'une année électorale. Se présentant comme un porteur de solutions, à travers son Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM), Andry Rajoelina a lancé sa machine. Concernant la proposition de loi électorale, il a notamment critiqué des textes « favorisant le candidat du pouvoir et qui n'apporteront pas l'apaisement et qui provoqueront une situation de troubles ».



..... un regard sur



L'Afrique est un jeune continent gouverné par des vieux

Observatoire de la Jeunesse - Facebook

La femme, plus résiliente que l'homme, et le moteur le plus important du développement.

Délégation de l'Union européenne à Madagascar et à l'Union des Comores

Est-ce que c'est contre-nature quand les députés défendent ensemble une loi bénéfique pour tous ?

Paul Bert « Rossy » Rahasimanana

justice

Un blason à redorer



Fanahimana Tiaray

L'existence d'une justice crédible et impartiale est l'un des piliers de la démocratie dans un pays. La déclaration universelle des droits de l'Homme l'a préalablement établi.



Madagascar, la perte de confiance en la justice s'est fait sentir depuis plusieurs années. L'auteur formule quelques propositions issues de sa réflexion et ainsi que celles d'autres entités¹, pour que la justice malgache puisse retrouver sa crédibilité auprès du peuple, au nom duquel sont rendues ses décisions.

LA JUSTICE DOIT avoir sa place dans la sphère du pouvoir de l'État, non pas une institution qui se charge de la poursuite d'adversaires politiques, mais une institution qui tient sa place dans une République digne de ce nom. Une justice et ses décisions doivent être respectées et considérées par les tenants du pouvoir, les personnalités politiques et les justiciables. Le Président de la République – en tant que garant de l'indépendance de la Justice – pourrait, par exemple, s'exprimer d'une façon stricte à l'encontre des personnalités qui piétinent les décisions des cours et des tribunaux ou qui interviennent dans des affaires judiciaires pour obtenir gain de cause. Enfin, les moyens humains, matériels et financiers dédiés à la bonne marche de la Justice devraient être augmentés afin qu'elle puisse mener à bien sa mission. Cela relève donc de la politique et de la volonté du régime et des gouvernants.

UNE ATTENTION particulière sur la vulgarisation et la sécurisation du droit serait aussi de bon augure dans la mesure où les justiciables peuvent avoir connaissance des lois et des règlements qui régissent leurs droits. Des textes légaux qui changent à tout moment risquent de noyer les esprits dans des quiproquos juridiques. Jusqu'ici, le ministère de la Justice a fait de son mieux pour y parvenir, mais il n'empêche que les localités lointaines par rapport aux grandes villes souffrent beaucoup de l'insuffisance de ces missions de sensibilisation. La seconde chose à

faire est donc d'assurer les justiciables sur l'existence d'une bonne justice qui rend la bonne décision. Aussi, des querelles familiales sur le partage et succession seront-elles tranchées par une justice rassurante et digne de confiance. Il en va de même pour les multiples litiges fonciers qui abondent dans les tribunaux civils actuellement. Pour ce faire, le personnel de la justice a suivi diverses formations pour parfaire son savoir et sa technicité dans les affaires qu'il traite. Assister à ces formations continues est une obligation stricte exigée par le statut du personnel. L'École nationale de la magistrature et des greffes (ENMG) organise plusieurs formations continues destinées aux magistrats et greffiers chaque année. Si la Justice fait tout pour qu'elle soit compétente, des efforts sont à faire pour la fréquence de ces apprentissages en continu.

LA JUSTICE est indispensable pour l'expansion des activités économiques et les investissements étrangers. En effet, elle sera le dernier rempart des hommes et des femmes d'affaires pour d'éventuels différends dans le cadre de leurs activités. L'assainissement de la justice est donc primordial dès le recrutement du personnel (magistrat, greffiers, agents pénitentiaires, contractuels, etc.) jusqu'au stade du prononcé des décisions de justice. L'intensification de la lutte contre la corruption, réclamée à cor et à cri par les citoyens, le Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) et d'autres entités au sein du système judiciaire, devrait être renforcée par le pouvoir en place. Pour que cela puisse se faire, les justiciables ont l'obligation de dénoncer et de témoigner contre des cas de corruption qu'ils auraient su ou vu lors de l'enquête préliminaire effectuée par la police judiciaire affectée au jugement de l'affaire ; dès l'instruction du dossier par le rapporteur jusqu'au prononcé des décisions des juridictions administratives et financières. Il en va de même pour



Le système judiciaire au révélateur de l'affaire Houcine Arfa

L'affaire **Houcine Arfa**

enrichit les épisodes peu glorieux qui garnissent déjà les casiers de la justice malgache. Le quinquagénaire, ancien formateur de la garde présidentielle, s'est évadé de manière spectaculaire d'une prison malgache, le 28 décembre 2017, après avoir été condamné par la justice malgache à trois ans de prison ferme pour « *extorsion de fonds, menace de mort, tentative de kidnapping, faux et usage de faux* ». Houcine Arfa a pu se faire la belle après avoir faussé compagnie à ses deux surveillants pénitentiaires qui l'emmenaient dans un hôpital d'Antananarivo pour une consultation. Ensuite, il a rejoint la France par mer, puis en avion, dans des conditions qui demeurent encore nébuleuses jusqu'à maintenant. Une fois arrivé en France, le Français se confie à des médias, en dézinguant à tout-va plusieurs hauts responsables de la Grande île, dont la garde des Sceaux. Il affirme notamment avoir versé 70 000 euros à la ministre de la Justice, et 30 000 euros à une procureure de la République pour organiser son évasion. Du côté étatique, les violons sont accordés : « *c'est la parole d'un évadé contre la Justice malgache* ». Cette affaire rocambolesque, à plus d'un titre, digne d'un roman policier, met à nu toutes les défaillances du système judiciaire, voire tous les échelons de l'État.



----- R.A.

toutes les autres affaires connues par les tribunaux du travail, de commerce, civil, des enfants...

LA REDEVABILITÉ de la justice et sa transparence sont des conditions de sa crédibilité avérée. Les décisions de la justice nécessiteraient beaucoup de publication. Les juridictions devront communiquer autant que possible avec les justiciables sur des affaires sensibles afin que ceux-ci soient au courant de l'avancement des investigations sans pour autant nuire au secret de l'instruction. Un arrêté relatif à la communication publique auprès des Cours et des tribunaux a été pris pour désigner les responsables de la communication auprès du public². La confiance des Malgaches et des résidents étrangers à Madagascar

en la justice dépend de la volonté de tout un chacun de tout faire pour que l'on y croit et que la justice montre aussi qu'elle est digne de cette confiance. P

¹ Syndicats des Magistrats de Madagascar (SMM)/Mouvement pour l'Éthique et la Déontologie de Madagascar (MEDEM)/Ministère de la Justice/Comité de Réforme sur l'Intégrité Judiciaire (CRIJ) et bien d'autres

² Arrêté N° 22 284/2015 du 6 juillet 2015 : Ce sont, d'après l'article 6, le Procureur Général près la Cour Suprême, le Procureur Général près la Cour de Cassation, le Commissaire Général de la Loi, le Commissaire Général du Trésor Public, les Procureurs Généraux près les Cours d'Appel, les Commissaires Administratifs, les Commissaires Financiers et les Procureurs de la République. Ce sont les référents des organes de presse dans des affaires que leurs juridictions connaissent.



2018

Les bégaiements de l'Histoire

L'histoire ne se répète pas, elle bégaie. Madagascar apprend à ses dépens cette phrase célèbres en s'embourbant dans une crise politique cyclique.



Alain Iloniaina



Henitsoa Rafalia

2002. Marc Ravalomanana chasse Didier Ratsiraka à l'issue d'une crise post-électorale de près de huit mois. 2009. Après un mandat et demi, il est, à son tour, éjecté par Andry Rajoelina, le maire de la capitale, après plusieurs mois de frictions et d'inimitié, débouchant sur un mouvement de rue.

APRÈS DES MOIS DE VIOLENCE, le 17 mars 2009, Marc Ravalomanana confie le pouvoir à un directoire militaire, avant que ce dernier ne le passe à Andry Rajoelina à la suite d'une situation particulièrement tendue et confuse. Marc Ravalomanana part en exil. Pendant six longues années, les partisans de Marc Ravalomanana bravent les éléments dans la rue, puis au Magro pour le retour de leur « Dada ». En 2013, évincé, Andry Rajoelina désigne son ministre des Finances et du Budget, Hery Rajaonarimampianina, comme étant un « candidat de substitution », après une forte pression visant à retirer également de la liste des candidats Lalao Ravalomanana, épouse de l'ancien président Marc Ravalomanana, et l'ancien président Didier Ratsiraka. L'ancien Grand argentier prend les rênes du pouvoir et fait tout pour s'affranchir de Andry Rajoelina, provoquant une forte animosité entre les deux personnalités. Globalement, dès le moment où le président Hery Rajaonarimampianina s'est défait de l'emprise de Andry Rajoelina, il savait qu'il allait passer un mandat difficile. « *Je ne suis pas un candidat*

pour les législatives mais à la présidentielle », avait-il lancé juste avant la présidentielle, pour éluder la question.

MAIS LA REALITÉ LUI RAPPELLE qu'un Président de la République a besoin d'un soutien parlementaire dans un régime de collaboration de pouvoir alors que Hery Rajaonarimampianina n'avait même pas de liste de candidats qui le soutenait à la députation. L'absence de parti rôlé dès l'entame de son mandat n'arrange pas les choses. La logique du chef de l'État a suivi celle de ses prédécesseurs. Une fois arrivé au pouvoir, ils ont renforcé leur parti respectif (cas du PSD, de l'UNDD) ou créé ex nihilo un parti (cas de l'Arema, TIM, TGV...). L'attelage hétéroclite, avec des députés « indépendants » et des parlementaires « transfuges » des autres partis ou groupes de partis, permet au Président de la République de gouverner le pays tant bien que mal. Mais il n'a jamais été à l'abri d'une menace. Les difficultés pour la nomination du Premier ministre et la formation de gouvernement qui ne reflète pas le rapport de force à l'Assemblée nationale, en sont l'illustration. Il en est de même de la motion de destitution en 2015 ou encore de la motion de censure contre le gouvernement qui s'ensuivit.

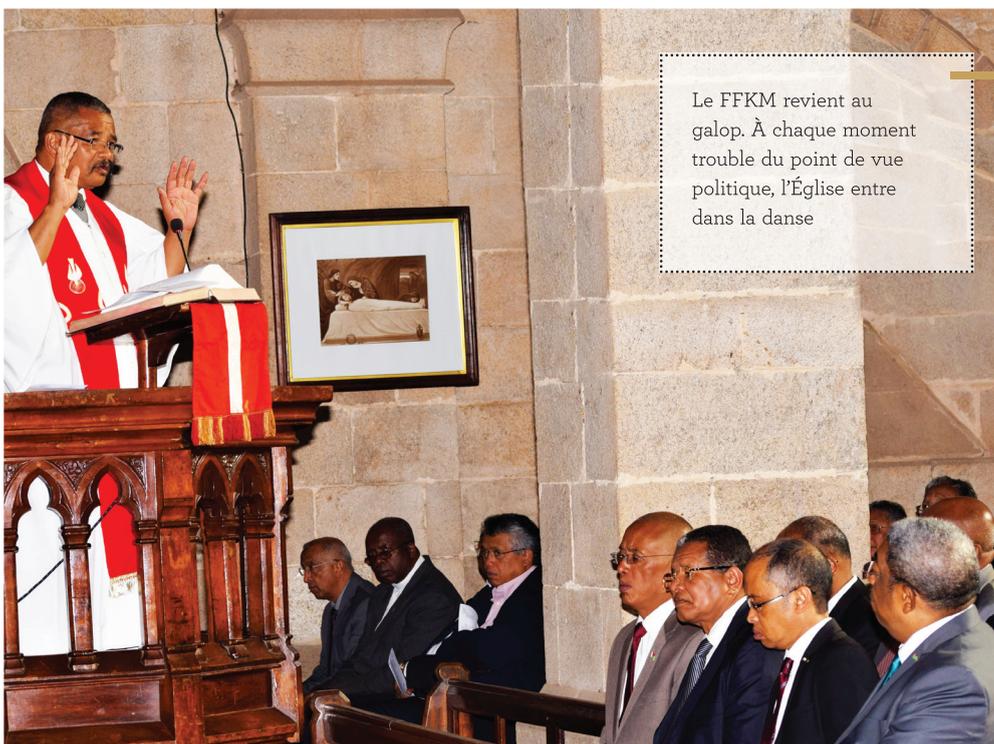
DE L'EAU A COULÉ SOUS LES PONTS, en quatre ans. Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina font, à leur tour, front commun, derrière les députés Tim et ceux du Mapar, avec des

parlementaires du MMM et des parlementaires « indépendants ». Initialement, le front vise à faire face à la tentative du régime d'adopter des lois électorales « *sources de fraudes massives et des crises* », selon M^e Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente de l'Assemblée nationale. Mais la revendication ne s'arrête pas là et va jusqu'à demander le départ du Président de la République. Qualifiée par ses détracteurs d'« alliance contre nature », la coalition nouvellement formée, quoique conjoncturelle, confirme les adages consacrés : « *en politique, il n'y a ni d'amitié ni d'inimitié éternelle* », « *il n'y a ni amis, ni ennemis, il n'y a que des intérêts* ». Le décor est planté.

EN GÉOMETRIE, LES PARALLÈLES ne se rejoignent jamais. En politique si. Ce que d'aucuns qualifieraient d'« alliance contre nature », M^e Hanitra Razafimanantsoa préfère plutôt y voir un « *un rapprochement pour soutenir une cause commune : dénoncer la loi électorale* ». « *Les lois électorales sont taillées à la mesure des gouvernants à chaque fois pour pouvoir s'accrocher et perdurer au pouvoir*, regrette Imbiki Herilaza, magistrat. *Ces derniers font tout pour gagner une majorité présidentielle confortable au Parlement pour pouvoir faire passer toutes les lois voulues* ». L'adoption au forcing des lois électorales, dans des conditions discutées, constitue la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Ce n'était visiblement que la partie émergée de l'iceberg, qui sous-tend un ensemble de facteurs, et qui alourdit par la pesanteur socio-économique

(inflation, insécurité, etc.) de ces quatre dernières années. Ces derniers temps, des observateurs avertis soulignent l'existence de « signes qui montrent un dérapage précédant une crise ».

« *Les causes de la crise actuelle sont les crises de 2009 et de 2002, les difficultés d'application de certaines dispositions constitutionnelles mais également les comportements déviants de certaines institutions*, explique Imbiki Herilaza. *En l'absence d'un véritable jeu démocratique, quand tous les mécanismes démocratiques sont verrouillés et bafoués, la seule issue devient la descente dans la rue et le renversement du pouvoir d'une manière non démocratique. Le pouvoir législatif ne joue pas son rôle de contrôle des activités de l'Exécutif. Ce sont des chambres de validation où la corruption et l'inexistence du sens de la responsabilité parlementaire sont flagrantes. Je suggère même la suppression du Sénat qui, finalement, sert de décorum* ». Pour Marie Michel Raobivelo, enseignant-chercheur en sociologie, droit et économie, la Constitution imposée, sans adhésion des citoyens constitue la base des crises successives. « *Nous constatons un*



Le FFKM revient au galop. À chaque moment trouble du point de vue politique, l'Église entre dans la danse



loi électorale : la HCC tranche dans le vif

Les partisans du régime et ceux qui fustigent les projets de loi sur les élections ne sont pas d'accord sur plusieurs points dans les projets de loi touchant le régime général des élections et des référendums, celui sur l'élection du Président de la République et celui sur l'élection des députés.

Les compétences de la Ceni, la durée de la période de propagande pour le deuxième tour de la présidentielle, le retour aux bulletins individuels, lors du deuxième tour de la course à la magistrature suprême, sont autant de points soulevés par ceux qui critiquent les textes actuels. Il en est de même des dispositions relatives au financement de la campagne, notamment la nomination d'un trésorier, ou encore l'exigence du bulletin numéro deux parmi les pièces nécessaires à la candidature à la présidentielle.

Tody Arnaud, député issu du Mapar, voit dans les dispositions sur la campagne électorale une manière de « *favoriser les candidats du régime et d'éliminer les autres* ». Ceux qui protestent contre

le vote des projets de loi dans leur état actuel, soulèvent d'autres points comme c'est le cas de l'exigence du bulletin numéro deux parmi les pièces nécessaires au dossier de candidature à la présidentielle. « *C'est un document confidentiel pour la juridiction électorale. Il existe une intention de troubler l'opinion publique* », soupçonne Me Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente de l'Assemblée nationale, issue des rangs du Tim.

Comme attendu, la Haute cour constitutionnelle (HCC) a tranché dans le vif en allant dans le sens des députés « *pour le changement* ». Le juge constitutionnel a déclaré non conforme à la Constitution les articles 12 et 43 alinéas 2 et 3 ; l'article 21 alinéa 3 ; l'article 22 ; les articles 57, 110, 111, 113 et 116 relatifs aux médias privés ; les articles 22 alinéas 2 et 3 ; les articles 74 et 75 ; l'article 114 alinéas 2 et 3 ; l'article 120 alinéa 2 ; l'article 243.

----- I.A.

manque de participation des citoyens à tous les niveaux », observe-t-il. L'Enseignant-chercheur suggère l'élaboration d'une Constitution à partir de la base, à savoir le fokonolona. « *Nous aurons à ce moment-là une Loi fondamentale qui reflète la culture malgache et qui aura l'adhésion de toutes les composantes de la société* », milite-t-il

21 AVRIL 2018, UN NOUVEAU PAS A ÉTÉ

franchi. La revendication, initialement axée sur la dénonciation de l'adoption des lois électorales, se déplace dans la rue. Les députés « *pour le changement* » exhortent leurs partisans à rallier le parvis de l'Hôtel de Ville, qui abrite au fait la Place du 13 Mai, pour un « *compte-rendu* » du travail parlementaire, pourtant interdit par les autorités. Une place historique de la capitale, là où les régimes se font et se défont. Le face-à-face avec les forces de l'ordre, s'est, officiellement, soldé sur deux morts et une quinzaine de blessés. La même ritournelle. Ce sont les images de 1972, de 1991, de 2002, de 2009 qui ressurgissent. Les spectres de la crise survolent de nouveau la Grande île. Dans les ministères, au plus haut sommet de l'État, c'est le branle-bas de combat alors que les rumeurs les plus folles, accentuées par l'effet des réseaux sociaux, circulent. Le mouvement de rue, la mobilisation de la foule et la surenchère dans la revendication d'un côté, accusation de « *coup d'État* » et de « *déstabilisation* » de l'autre. Le rapport public initialement prôné par les parlementaires se mue en un mouvement



Mahamoudou NDRIANDAHY

Président de la commission élection au sein de la plateforme Rohy et de la PFNOSCM/Voifiraisana

“ Nous insistons sur une solution consensuelle et pérenne ”

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉLECTION AU SEIN DE LA PLATEFORME ROHY ET DE LA PFNOSCM/VOIFIRAISSANA FAIT LE POINT SUR LA LOI ÉLECTORALE.

Avec le recul, quel regard portez-vous sur le projet de loi portant régime général des élections et des référendums ?

À première vue, nous ne sommes pas satisfaits du projet de loi sur plusieurs points. Certes, certaines propositions de la société civile ont été retenues, mais d'autres ne l'ont pas été, comme c'est le cas de l'ouverture de la liste électorale ou encore la réglementation de la période de précampagne. Le Premier ministre nous avait promis une table ronde entre le

comité interministériel chargé de rédiger le texte, la société civile ainsi que les partis, avant de valider le projet de loi. Mais cela n'a pas été le cas. (...)

Quelle pourrait être la solution à cette situation ?

Nous insistons sur la tenue d'une table ronde impliquant tous les acteurs concernés, à savoir le gouvernement, les partis politiques et la société civile pour trouver une solution consensuelle et pérenne. Le rendez-vous devrait servir à élaborer une règle claire pour tous. Une règle, immuable et pérenne, pour régir la période de précampagne. Ce qui est navrant, en fait, c'est l'absence de dispositions pérennes. Tous les dirigeants

successifs retouchent le texte à leur guise, suscitant la méfiance des autres. Nous constatons une pratique politique malhonnête et qui doit être dépassée. On refait les mêmes erreurs tant décriées des adversaires politiques quand on est dans l'opposition. Inversement, ceux qui viennent de quitter le pouvoir adoptent la même attitude que ceux qui se sont opposés à eux. Des cas illustrent cette mauvaise pratique incluse dans le code électoral, pour ne citer que le sujet de la nationalité des candidats à l'époque du régime Ravalomanana, ou encore celle relative à la période de résidence pour les candidats à la présidentielle. Maintenant, le projet de loi actuel consacre des dispositions fiscale et judiciaire suspectes. (...)



Alain Iloniaina | Retrouvez l'intégralité de l'interview sur www.politika.mg

pour réclamer la démission du Président de la République comme une « question de principe et de légalité ».

LES FORCES ARMÉES CONSTITUENT un élément incontournable dans l'histoire des mouvements de grève. Elles constituent un élément essentiel dans leur évolution et leur dénouement. Elles ont toujours été accusées d'être un instrument de répression entre les mains de l'Exécutif avant qu'elles ne basculent, au gré du rapport de force entre les protagonistes. L'exécution de la réquisition émise par le général Angelo Ravelonarivo, préfet de police, pour interdire la manifestation sur le parvis de l'Hôtel de ville, est perçue par l'opposition comme un schéma classique au vu de l'histoire des crises politiques traversées par le pays. Mais un élément nouveau survient, constituant un tournant dans le bras de fer entre les « députés pour le changement » et le régime. Le 23 avril, les forces de l'ordre déclarent leur intention d'assumer leur mission à savoir la protection des personnes et de leurs biens ainsi que des institutions. Elles tentent de se mettre au-dessus de la mêlée et invitent les

forces politiques à trouver une issue politique à la crise dans le respect de la Constitution, refusant toute démarche extraconstitutionnelle. La prise de position est perçue comme étant un élément permettant de faire estomper les bruits les plus fous d'une alternance brutale. Elle contribue à stabiliser les lignes après la période d'affrontement, ouvrant la voie à la possibilité du dialogue. Dans une certaine mesure la situation ressemble à celle de 1991 sans que les forces de l'ordre interviennent directement dans la résolution de la crise, du moins dans sa phase actuelle.

ANTANANARIVO, DAKAR, MAPUTO, Addis-Abeba... Ces villes rappellent la période de discussions entre les protagonistes pour la recherche de voie en vue de la sortie de crise. Comme en 1991, en 2002 et en 2009, le Conseil œcuménique des Églises chrétiennes (FFKM) se positionne dans ce sens. La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les Nations unies ont déclaré leur intention d'envoyer des émissaires. La Feuille de route du 17 septembre 2011, obtenue

à l'arraché, a mis en place une transition débouchant sur la présidentielle et les législatives de 2013. Sa mise en œuvre a traversé des épreuves, comme c'est le cas du retour de l'ancien président Marc Ravalomanana, tandis que d'autres dispositions, comme la mise sur pied d'un fonds de solidarité des victimes de crises de 2002 et 2009, restent lettre morte. Malgré l'expérience de la crise, aucune solution pérenne n'a encore été trouvée pour briser une fois pour toutes ce cycle de plus en plus réduit malgré les promesses de refondation à chaque Transition. La course contre la montre est lancée dans la mesure où les électeurs devraient être convoqués au plus tard au mois d'août pour pouvoir tenir la présidentielle en novembre. D'ici là, beaucoup d'obstacles restent à surmonter afin d'assainir le climat politique, à commencer par la loi électorale (*voir encadré*). Tôt ou tard, seule l'élection constitue une voie viable pour la sortie de crise. La question qui se pose est la condition dans laquelle celle-ci aura lieu. Tout autre schéma risque de plonger le pays dans une longue nouvelle Transition. **P**

Mireille Rabenoro, un genre de battante

Fille de l'illustre Césaire Rabenoro, Mireille Rabenoro a, initialement, fait carrière dans l'éducation avant de suivre sa vocation : la lutte pour les droits de la femme.



Julie Raharisoa



Nirilanto Ramanamisata

Il est 14 heures. Elle arrive pile à l'heure à notre rendez-vous. « *La ponctualité est la politesse des rois* », confie-t-elle. Déterminée, confiante, ayant de fortes convictions, ... Mireille Rabenoro a toute la panoplie d'un vrai leader. Connue pour ses engagements pour la défense des droits de la femme, elle a été élue en 2017 à la tête de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) pour porter bien haut le flambeau de la gent féminine.

TOURNANT

En 1972, l'ancienne enseignante intègre le parti Mpitolona ho an'ny fanjakan'ny madinika (MFM). Elle n'y reste que quelques années. « *Ce n'est pas la politique en soi qui m'a intéressée, mais la promotion du genre. Celle-ci a été le cadet des soucis du parti. Cela m'a déçue, c'est ce qui a justifié mon départ* ». Après cette expérience, elle se sentira plus à sa place au sein de l'association des femmes membres de l'Avant-garde pour la révolution malgache puis avant-garde pour la rénovation de Madagascar (Arema), à laquelle elle adhère en 1977. Ce qui correspond à une période décisive des droits de la femme à Madagascar. Adieu le « *kitay telo an-dalana* » (un tiers seulement du bien commun revient à la femme) et place au « *zara-mira* » (partage en deux parts égales). C'est le fruit de lobbyings intensifs menés par la première dame de l'époque, Céline Ratsiraka, avec les femmes Arema, auxquels Mireille Rabenoro prendra part de manière très active. Les années 70 marquent un tournant majeur dans le rôle joué par les femmes dans la vie publique, même si, jusqu'à maintenant, les inégalités prévalent. Gisèle Rabesahala est une des pionnières du mouvement d'émancipation. Elle était la première femme

malgache nommée ministre, en 1977. Ce sera une source d'inspiration pour Mireille Rabenoro.

EXEMPLE

L'irresponsabilité est à ses yeux le pire des défauts. « *Le sens de la responsabilité est le gage de la réussite. Parfois, des gens réclament leurs droits sans penser à leurs devoirs qui sont plus déterminants* », partage l'actuel numéro un de la CNIDH. Ce que les autres pensent d'elle : très dévouée, passionnée par le partage et les échanges et, surtout, discrète. « *Si vous travaillez bien, les autres le sauront toujours et vous en féliciteront* ». De nombreuses facettes de sa personnalité ont été héritées de sa mère, orpheline, mais qui n'a pas ménagé ses efforts pour réussir dans ses études. À l'époque, rares sont les femmes qui ont le diplôme du baccalauréat, mais la mère de Mireille Rabenoro sera tenace et entraînera dans son sillage ses enfants. « *Elle voulait constamment montrer l'exemple aux femmes. On peut, à la fois, être mère de famille et travailler. Nous avions l'habitude de nous réunir autour d'une table après le dîner. Maman abordait de nombreuses thèmes spécifiques, dont les questions de droits des enfants et de droits des femmes. Ce qui a réveillé en moi ce sacerdoce* ».

ORGANISATIONS

Depuis, la machine ne s'est plus arrêtée. Celle qui a brillé dans ses études, aussi bien à Madagascar qu'à l'étranger, sera plus active dans la promotion de ce concept et présente dans de nombreuses organisations féminines. En 1999, elle a pris part à la naissance du Forum des éducatrices africaines (FAOE Madagascar). En 2010, le Conseil national des femmes de Madagascar (CNFM), organisation qui chapeaute les associations de femmes, dont elle assure la vice-présidence, a vu le jour.

Parallèlement, elle mène une carrière riche, toujours en relation avec le genre, dans l'administration publique. Tour à tour elle sera Directeur de la Condition de la femme, de l'Enfant et de la famille (1991-1995), consultante nationale du Plan d'action genre et développement (2004), chargée du secteur social de la Cellule de planification et de suivi et d'évaluation à la Primature (2005-2009). La liste n'est pas exhaustive... Étant perfectionniste, l'échec la hante. Elle traîne comme un boulet l'affaire Antsakabary. « *Cela me dérange tant que ces événements dramatiques ne soient pas éclaircis. À l'international, ce dossier est toujours mentionné dans les rapports sur les droits de l'homme. Je me sens tellement impuissante!* » Elle avoue que ce dossier est un vrai casse-tête pour elle, mais son tempérament de femme battante reprendra le dessus. Sûrement. **P**

en 5 dates..

1979 | agrégation d'anglais à l'Université de Paris

1991-1995 | passage au sein du ministère de la Population, début de sa lutte pour la libéralisation de l'avortement

1999 | création du Forum des éducatrices africaines

2005-2009 | participation à l'élaboration du Madagascar action plan (MAP) sur le volet genre

2017 | élection à la tête de la CNIDH



Antananarivo

Peines capitales

La guéguerre, que se livrent l'État central et la commune urbaine d'Antananarivo est symptomatique de l'enjeu stratégique inhérente à la capitale : un bastion électoral et un haut lieu symbolique de pouvoir.



Ny Aina Rahagalala



Toky Rajaona

“**G**rande fut ma joie, immense fut mon bonheur, un profond sentiment, quand j’ai admiré ces archives photographiques qui fondent-aux-yeux-de-tous ce que tu es, ma-ville-du-centre : les détails, la périphérique et le centre, tout cela à travers les siècles, immuablement, car rien n’y a été contrefait. Tu es vraie, sans artifice c’est Dieu qui t’a forgée, sur ces hauteurs qui dominent l’horizon, et tu as été élevée par l’Imerina, le Royaume-de-ceux-des-hauteurs » (traduction de Serge Henri Rodin d’un poème de Rado).

UNE CAPITALE SUSCITE NORMALEMENT ce genre de réaction, ce genre d’inspiration. Pourtant, au fil des années, Antananarivo n’a cessé de se détériorer. À plusieurs reprises, et de plus en plus dernièrement, Antananarivo a été, est et reste le théâtre des querelles entre les dirigeants qui se sont succédé à la tête de l’État et ceux qui ont eu la tâche de gérer la commune urbaine d’Antananarivo (CUA). Que cela soit sur la question de la gestion proprement dite de la ville, de son patrimoine ou même de ses finances, les divergences entre l’État central et la CUA affectent la Ville des Mille et entravent son développement, entraîne son dépérissement. Tous s’accordent sur le fait qu’Antananarivo est la vitrine de Madagascar et que de cela résulte la nécessité d’une attention particulière vis-à-vis de la capitale. « *La capitale d’un pays est sa vitrine, son “showroom” vivant, et la première impression qu’elle laisse sur le visiteur reste généralement imprimée dans sa mémoire. À travers les institutions politiques qu’elle abrite souvent, c’est aussi un symbole fort de l’autorité, de la puissance et de la souveraineté d’un pays,* précise Ketakandriana Rafitoson, citoyenne engagée et membre de plusieurs organisations de la société civile. *À la fois épicerie historique et centre économique névralgique, une Capitale doit conjuguer avec élégance les vestiges de son passé, les réalités de son présent et les perspectives de son futur* ».

LA QUESTION SE POSE DONC SUR LE POURQUOI du fait que ce symbole de la puissance, de l’autorité et de la souveraineté du pays soit laissé à l’abandon? Pour les dirigeants actuels de la CUA, la raison est qu’il n’y a pas de réelle autonomie accordée à la capitale. Selon Julien Andriamorasata, second adjoint au maire, « *Antananarivo n’a pas une autonomie financière* ». Pour lui, l’État est trop impliqué dans la gestion de la ville. À ce propos, Emmanuel Rasolomampionona, le Directeur général de la décentralisation (DGD), rétorque qu’il faudrait faire la part des choses entre l’autonomie et l’indépendance pour une collectivité territoriale décentralisée. « *La limite entre l’autonomie et l’indépendance se trouve dans le fait que nous soyons dans un État unitaire. Même si les collectivités sont autonomes dans leurs décisions, et bien que celles-ci soient exécutoires de plein droit, elles sont encore soumises à des contrôles de légalité* », fait-il savoir. Selon toujours notre interlocuteur, l’État définit sa politique, en l’occurrence le Plan national de développement (PND). Celui-ci devient le cadre qui doit inspirer le plan communal de développement, et de ce fait, les collectivités territoriales décentralisées, dont la CUA, ne doivent pas « dévier » de cette ligne.

MISE À PART LA QUESTION D’AUTONOMIE, la majorité des dirigeants qui se sont succédé à la tête de la CUE et ce, depuis des années, ont toujours eu des points de discordes avec les autorités étatiques. « *Antananarivo est régie par un statut spécial. Seules deux autres localités jouissent de statut spécial : Nosy Be et Sainte-Marie. La capitale héberge les institutions de l’État, les ambassades et représentations d’organismes multilatéraux. La particularité de ces institutions est*

qu’elles ne paient pas d’impôt, surtout sur la propriété bâtie ou non-bâtie, socle des ressources des communes et municipalités, confie Sahondra Rabenarivo, de l’Observatoire de la vie publique (Sefafi). *C’est pourquoi dans d’autres pays, le “statut spécial” inclut un soutien de l’État central à la commune qui joue ce rôle d’hôte – au nom de tout le pays – à ces institutions* ». Toutefois, selon les explications de Julien Andriamorasata, cette situation n’impacte pas trop les ressources financières de la CUA. Étant donné qu’il s’agit d’une situation qui n’est pas nouvelle et qui se gère depuis des années. Toutefois, « *la commune doit trouver de quoi améliorer sa santé financière* », souffle le deuxième adjoint au maire. Il faut dire que les ressources humaines pèsent lourd dans la caisse avec ses quelque 1 200 employés, « *qui sont encore insuffisants, surtout en termes de personnes qualifiées et d’agents techniques* », soutient un syndicaliste du Syndicat des employés de la commune urbaine d’Antananarivo (SMKAR).

OR, L’ÉTAT A COMMENCÉ À LIMITER, voire couper, les ressources de la CUA. Il en est par exemple le cas pour le droit de circuler qui a été retiré à la commune. D’autre part, il est maintenant interdit pour les CTD de recevoir directement des bailleurs des subventions ou des prêts. Ceux-ci devant aller dans les caisses de l’État. Lors du colloque international sur les Finances locales dans les pays d’Afrique francophone subsaharienne, en octobre dernier, le Premier ministre, Mafahaly Solonandrasana Olivier avait nuancé que « *le pouvoir central doit toujours avoir un droit de regard sur les projets et sur les financements surtout dans la ville d’Antananarivo* ». Pour le DGD, la CUA peut requérir à la coopération décentralisée, dont les sommes en jeu pour les projets des CTD s’élèvent à près de 25 milliards d’ariary. Durant le colloque international, le Président de la République avait exhorté les CTD à « *aller plus loin au niveau local, en considérant les impôts locaux inexploités. Il faut aussi une décentralisation économique et cadrer des projets pour les communes* ».

« **AU NIVEAU POLITIQUE**, il est souvent avancé que celui ou celle qui conquiert Antananarivo peut conquérir Madagascar, constate Ketakandriana Rafitoson. Avant de continuer, les motivations et les raisons du soi-disant conflit opposant la CUA et l’État central relèvent de la politique politicienne. Elles sont liées au mythe que j’ai mentionné plus haut : celui ou celle qui arrive à la tête d’Antananarivo aurait le pouvoir de conquérir la magistrature suprême ». D’où les confrontations fréquentes entre le parti au pouvoir et celui qui tient les rênes d’Antananarivo : Didier Ratsiraka/Marc Ravalomanana, Marc Ravalomanana/Andry Rajoelina, Hery Rajaonarimampianina/Lalao Ravalomanana, pour ne citer que l’histoire récente. En fait, l’entente n’a été cordiale que quand un PDS a été désigné pour diriger la capitale. Ce que réfute Emmanuel Rasolomampionona. Pour sa part, il soutient que l’État est toujours ouvert et prêt à discuter avec les leaders de la CUA afin de pouvoir travailler ensemble. Le deuxième adjoint au maire insiste, quant à lui, sur une autonomie réelle de la CUA car « *partout dans le monde, si l’État ne prête pas main-forte à la capitale, son développement sera difficile* ». Les conséquences de cette mésentente sont pourtant bien visibles, contrairement aux efforts argués par les deux parties. « *Il suffit de voir autour de nous les conséquences. Antananarivo est laissée dans un état de dégradation aussi dramatique. C’est honteux, et surtout, c’est antipatriotique* », s’indigne Sahondra Rabenarivo. La solution est éminemment politique et une question de... bon sens. « *Si les autorités, à tous les niveaux, privilégiaient l’intérêt général au lieu de raisonner en termes d’intérêt particuliers, ces dissensions disparaîtraient d’elles-mêmes* », suggère Ketakandriana Rafitoson. Antananarivo vaut bien une... entente. **P**

Union Africaine

Le chantier de la construction panafricaine

Sous le feu des critiques depuis des années, l'Union africaine (UA) essaye de faire peau neuve et les réformes traduisent le rêve d'une véritable intégration africaine.



Julie Raharisoa



Liva Rajaobelina

Héritière de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), créée après la grande vague de décolonisation du début des années 60 par 32 pays africains, l'UA a vu le jour en 2002, en application de la déclaration de Syrte du 9 septembre 1999. Ses principales missions sont de consolider l'union politique et économique du continent et de défendre la souveraineté des pays nouvellement

Liva Rajaobelina

indépendants. Cette organisation panafricaine affichait l'ambition de peser de tout son poids dans les relations internationales.

PAUL KAGAME, LE DIRIGEANT RWANDAIS s'est entouré d'un groupe d'experts pour mener à bien cette tâche ô combien difficile, réformer l'UA : l'économiste rwandais Donald Kaberuka, ancien président de la Banque africaine de développement (Bad), le Bissau-guinéen Carlos Lopes, ancien secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations unies, l'ancien gouverneur de la banque centrale d'Afrique du Sud, Tito Mboweni, mais aussi des personnalités du monde des affaires comme le magnat des télécoms zimbabwéen, Strive Masiyiwa, fondateur du groupe Econet Wireless, et le Camerounais Acha Leke, associé principal du cabinet mondial Mc Kinsey&Co. La gent féminine n'a pas été en reste avec la ministre de l'Environnement du Nigéria, Amina J. Mohammed, mais aussi Cristina Duarte, l'ancienne ministre des Finances et du plan du Cap Vert, Mariam Mahamat Nour, ministre de l'Économie, du plan et de la coopération internationale au Tchad, et la Camerounaise Vera Songwe, qui dirige le bureau Afrique de l'Ouest et Afrique centrale de la Société financière internationale (SFI).

LE DIRIGEANT RWANDAIS ENTEND CREVER L'ABCÈS et enfin donner son lustre à l'organisation dans cette démarche de réforme. Il s'agit, entre autres, d'assurer la santé financière à long terme de l'organisation, de la restructurer et de redéfinir ses priorités : une meilleure division du travail entre la commission, les communautés économiques régionales et les États membres. Le premier objectif du programme de la réforme est l'autosuffisance financière de l'UA. Le défi est de ramener jusqu'à plus de 75% d'ici à 2020 la participation des membres au financement des activités de l'organisation. En 2017, près de 80% des sources de financement de l'organisation provenaient encore des bailleurs internationaux. Les États membres n'ayant contribué au budget qu'à hauteur de 14%. Un progrès par rapport à 2012 où la participation des sources externes s'élevait à plus de 90% car les membres ne participaient qu'à hauteur de 3%. Par ailleurs, Paul Kagamé compte miser sur une des propositions phares de Donald Kaberuka : une taxe de 0,2% imposée aux importations de produits non africains sur le continent. Cette mesure permettrait de financer l'UA à hauteur près de 970 millions d'euros. Il serait également temps de s'attaquer aux « mauvais payeurs de l'UA », c'est-à-dire les pays qui ne s'acquittent pas de leur contribution en renforçant les sanctions y afférentes. Le principal défi est de passer de la parole aux actes et peut-être d'envisager des sanctions pour les mauvais payeurs. Une source requérant l'anonymat au sein du ministère des Affaires étrangères explique que « *Madagascar accuse souvent un retard dans le paiement de sa cotisation* ». Pour ne pas se voir retirer le droit de vote, la Grande île s'acquitte de ses obligations, d'à peu près 700 000 dollars, avant les sommets.

LA CONSTRUCTION PANAFRICAINNE PASSERA, sans aucun doute, par l'instauration d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC). La signature de l'accord prévoyant la mise en place d'une ZLEC, lors de la cérémonie de clôture du sommet extraordinaire de Kigali a entériné le début de ce chantier pharaonique : 44 sur 55 pays ont accepté de signer l'accord. Pour le président du Niger, Mahamadou Issoufou, « *avec cet accord, les entreprises africaines seront plus compétitives et pourront satisfaire la consommation intérieure, mais aussi répondre aux besoins de cette classe moyenne en pleine expansion et rendre le continent plus attrayant. Désormais, nous allons pouvoir négocier de manière unie les accords internationaux* »¹. Il a été désigné en 2016 par ses pairs pour

mener les travaux. Ce projet de ZLEC, une des pierres angulaires de l'agenda 2063 formulé par l'UA, est en discussion depuis 2012 et permettra de générer près de 2 500 milliards de dollars de PIB cumulés. L'objectif a été établi pour une entrée en vigueur de l'accord en janvier 2019. « *Les négociations de cet accord se fondent sur l'importance d'une plus grande intégration commerciale et des avantages qui en découleraient, mais accordent également une importance tout aussi grande à l'égalité, la justice et l'équité, notamment lorsque les engagements en faveur de la libéralisation portent préjudice à ces valeurs* »², note cependant la Commission économique pour l'Afrique.

ET MADAGASCAR DANS TOUTE CETTE HISTOIRE ? L'UA semble être si proche mais si loin, la SADC lui a subtilisé sa place, selon le principe de subsidiarité. L'institution ne semble pas être une réelle priorité pour la diplomatie de la Grande île. Or, les opportunités qu'elle offre sont nombreuses, ne serait-ce qu'en termes de postes à pourvoir. Ainsi, « *à cause de considérations politiques, une dizaine de postes de fonctionnaires de l'UA, demeurent vacants pour la partie malgache* », remarque notre source. Alors que ce sont de réelles possibilités pour les diplomates Malgaches de faire partie de la grande famille de l'institution panafricaine. Un lobby performant a permis, par exemple, à Victor Harrison d'être élu Commissaire aux Affaires économiques de la Commission de l'Union africaine. C'est le premier malgache à occuper un poste au sein de la commission. Dans d'autres volets, la Grande île peine à formuler clairement ses besoins en accompagnement au sein d'une organisation qui promeut la solidarité entre pays d'Afrique. « *Peut-être que nous avons une tendance à penser que nous ne sommes pas africains et que nous restons en marge de la marche du Continent* », commente notre interlocuteur. Une campagne de communication sur les rôles de l'UA, ses missions ainsi que les bénéfices que Madagascar peut en tirer, serait donc salutaire. Surtout en vue de l'avenir africain qui se dessine et qui tend vers le libre marché.

BEAUCOUP DE PERSONNES SONT OPTIMISTES et croient en ce renouveau de l'institution panafricaine. Cependant, pour de nombreux analystes, l'UA affiche des ambitions élevées, mais ses moyens restent néanmoins limités. Le défi de l'autosuffisance financière sera, en particulier, un travail de longue haleine. Au niveau interne, l'organisation se heurte également à des difficultés qui datent depuis des années : l'incohérence des approches entre les pays membres. Déjà, la méthode Kagamé ne fait pas l'unanimité. Ainsi, les plus contributeurs au budget de l'UA, comme l'Afrique du Sud, deuxième contributeur après le Nigéria, ont manifesté leur désaccord par rapport à la « taxation Kaberuka ». Le pays de Nelson Mandela, a en effet versé plus de 20 millions de dollars en 2016 à l'organisation panafricaine. Ce projet de taxe inquiète également d'autres pays, qui ont d'ailleurs établi une liste de leurs préoccupations. Tous issus de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ces pays aspirent à une démarche plus « consensuelle » et une approche plus inclusive et collaborative concernant la mise en œuvre de la réforme. Par ailleurs, d'autres points de la réforme suscitent des polémiques. C'est le cas de l'établissement d'une « troïka » chargée de représenter l'institution à l'international. Composé du président actuel de l'Assemblée, de son prédécesseur et de son successeur, le trio est jugé peu représentatif de toutes les régions du continent. En tout cas, ces obstacles peuvent permettre au Continent noir de grandir. L'Afrique ne se (re)construira pas en un jour. **P**

¹ Interview accordée à Jeune Afrique

² www.uneca.org



populistes et autocrates

L'ère de la démocratie est-elle terminée ?

**Une multitude d'ouvrages suggère
que l'ère de la démocratie touche
à sa fin. Une théorie qui est
discutable et qui est dangereuse.
Essai d'analyse.**



Anna Sauerbrey, Der Tagesspiegel

Vous ne l'avez peut-être pas encore remarqué, mais la démocratie est en train de mourir. Nous sommes au début d'une nouvelle ère, pour le moins non libérale, sinon autocratique et pas seulement en Asie, en Amérique latine ou en Afrique du Nord. Mais également au beau milieu de l'Occident. C'est du moins ce que des esprits fûtés, de plus en plus nombreux, disent du présent. Il ne se passe guère de semaine sans qu'un texte d'analyse contemporaine avertisse de la débâcle. La « *démocratie libérale se décompose en ses composants* », écrit Yascha Mounk, enseignant germano-américain à Harvard, dans son livre *The Disintegration of Democracy*, publié en février. La situation serait « *dramatique* », « *nouvelle* » et « *effrayante* ». Steven Levitsky et Daniel Ziblatt, professeurs à Harvard, expriment également leur crainte. « *Notre démocratie est-elle en danger ?* », demandent-ils à propos des États-Unis dans *How Democracies Die*, qui sera publié en allemand en mai. Ce serait « *le printemps des autocrates* », chuchote le consultant en politique étrangère Henri J. Barkey, dans le magazine *The American Interest*. Le publiciste britannique Edward Luce met en garde dans *The Retreat of Western Liberalism* que la démocratie libérale occidentale n'est pas encore morte, mais beaucoup plus proche de l'effondrement que beaucoup ne le souhaiteraient. Et Jan Zielonka, professeur de politique européenne au St. Antony's College, Oxford, constate : « *nous vivons une contre-révolution* ». On pourrait encore continuer.

La démocratisation a longtemps été considérée comme la « fin de l'histoire »

L'histoire du déclin de la démocratie a quelque chose de dramatique, de sombre mais attirant. On ose à peine ne pas y croire. Il y a pourtant beaucoup de choses qui s'opposent à la thèse du changement d'époque. Mais explorons d'abord le sentiment d'apocalypse. Le succès mondial de la démocratie a commencé au milieu des années 1970 avec la « troisième vague ». En 1974, environ un tiers seulement des États étaient des démocraties. Jusqu'au milieu des années 2000, selon le politologue Larry Diamond, des élections eurent lieu dans près de 61% des pays du monde, et 41% d'entre eux comptaient même parmi les démocraties libérales en 2000, c'est-à-dire des pays qui respectent d'autres critères démocratiques tels que la protection particulière des droits individuels. Quand le mur tomba, l'Union soviétique se démantela et les pays d'Europe de l'Est prirent le chemin de la démocratie, les sentiments de changement se propagèrent. Dans un essai célèbre dans *The National Interest*, Francis Fukuyama constata : *nous assistons non seulement à la fin de la guerre froide ou à la fin d'une certaine période de l'histoire d'après-guerre, mais à la fin de l'histoire elle-même : c'est le point final de l'évolution idéologique de l'humanité et de la propagation de la démocratie libérale occidentale dans le monde en tant que forme finale de gouvernement humain.*

Selon de nombreux auteurs, nous vivons aujourd'hui la fin de la fin de l'histoire

Depuis le milieu des années 2000, écrit le co-fondateur du *Journal of Democracy*, Larry Diamond en 2015 dans un texte très souvent cité, la stagnation s'est d'abord imposée dans l'expansion des systèmes démocratiques dans le monde, puis une douce récession. À partir de l'an 2000, il y a eu 25 « pannes » de systèmes démocratiques, y compris en Russie, en Ukraine et en Turquie. Ce nombre a trouvé sa place dans de nombreux textes d'analyse contemporains, tels que le livre de Luce, *The Retreat of Western Liberalism*. En 2011, l'espoir germa de nouveau avec le Printemps arabe. On pourrait dire, avec une pointe de sarcasme, que l'Occident pensait que si même les culturellement autocrates arabes comprennent ce qui est bon et juste, il y a sûrement encore de la place pour la démocratisation. Mais alors l'Égypte est retombée dans la barbarie autoritaire.

Le point de vue de Trump : nous ne nous en soucions pas si les autres sont démocratiques

L'élection de Donald Trump a intensifié le début de la dépression. Aujourd'hui, les États-Unis se démarquent de double manière : ils se sont retirés du jeu de la démocratisation sous Barack Obama, après des tentatives ratées sanglantes en Irak et en Afghanistan. Donald Trump renforce encore sa position avec sa stratégie de sécurité nationale : « *nous ne nous en soucions pas si les autres sont démocratiques, il y a seulement des pays qui partagent nos intérêts et ceux qui ne le font pas* ». Beaucoup pensent que, même en tant que modèle pour le développement de sociétés démocratiques, les États-Unis perdent leur attrait. Au lieu de cela s'installe une nouvelle concurrence de système. La Chine montre comment réussir économiquement sans nécessairement être démocratique en même temps, malgré une classe moyenne bien éduquée. Le pendule de l'histoire va dans le sens inverse. Ceci est également expliqué par des processus de décomposition réels ou supposés au sein des démocraties occidentales. Yascha Mounk écrit que, *dans de nombreux pays occidentaux, l'amour des citoyens pour la démocratie s'amenuise*. Les niveaux d'approbation baisseraient aux États-Unis et en Europe, les alternatives autoritaires seraient considérées comme de plus en plus attrayantes. Il pense déceler particulièrement un scepticisme envers la démocratie auprès des jeunes électeurs. Il en conclut : *la jeunesse ne nous sauvera pas et les démocraties prétendument consolidées semblent se déconsolider de plus en plus.*

Yascha Mounk voit l'amour du peuple pour la démocratie se refroidir

Dans le même temps, Mounk voit un effondrement de la démocratie et du droit. Les démocraties libérales garantissent la séparation des pouvoirs, organisent la participation et, en même temps, protègent les droits fondamentaux des individus contre l'arbitraire possible de la majorité. Selon Mounk, cette unité est menacée : si l'on se fie aux populistes, il y aurait des démocraties sans droits, c'est-à-dire des institutions démocratiques, mais pas de protection des droits de l'individu. Dans des technocraties, comme la Grèce de la crise financière ou l'Union européenne, Mounk reconnaît « *le droit sans démocratie* ». Les droits des individus sont, il est vrai, protégés, mais il n'y a pas de réelle participation du public. D'autres auteurs s'inquiètent pour la culture démocratique au sommet des États occidentaux. Dans *How Democracies Die*, Levitsky et Ziblatt développent des critères pour une sorte de système d'alerte précoce qui s'enclencherait quand des États démocratiques se transforment en États autocratiques. Levitsky a étudié le changement politique en Amérique latine, Ziblatt l'histoire européenne. De leurs observations historiques et contemporaines, ils distinguent quatre signes avant-coureurs. Premièrement, les nouveaux autocrates rejettent les règles du jeu démocratiques. Deuxièmement, ils nient toute légitimité aux opposants politiques, par exemple, en les qualifiant de « menace pour la sécurité nationale ». Troisièmement, ils tolèrent ou appellent à la violence. Et, quatrièmement, ils limitent les libertés de leurs adversaires ou des médias.

Donald Trump a les traits d'un autocrate

Les auteurs concluent que Donald Trump marque des points dans de nombreuses catégories : il a remis en question la légitimité de l'élection et de son adversaire (« des millions » de votes étaient invalides, Hillary Clinton est « *crooked* », malhonnête) ; il attaque les médias en essayant de mettre à mal leur crédibilité ; et certaines de ses remarques peuvent être considérées comme des invitations à la violence, comme lorsqu'il a déclaré pendant la campagne électorale que les militants pour le port d'armes pourraient agir si Hillary Clinton gagnait les élections. Il y a donc lieu de s'inquiéter que l'Amérique puisse prendre des traits autocratiques, concluent Levitsky et Ziblatt. Partant de la « récession » démocratique, des succès des populistes et des processus internes de décomposition, il semble qu'il y ait une image globale qui res-

semble à un changement d'ère. Tout cela est idéal pour une belle histoire, et les livres aux titres sensationnels, apocalyptiques, comme sait le faire l'industrie de l'édition, se vendent au mieux. Mais lorsqu'on examine les détails, quelque chose dérange dans cette image. Yascha Mounk a déjà introduit en 2016 et 2017, avec son co-auteur Roberto Foa, dans un article pour le *Journal of Democracy*, sa thèse du scepticisme croissant des citoyens envers la démocratie, accompagné d'un texte dans le *New York Times* avec des graphiques qui font paraître la baisse d'enthousiasme dramatique. L'article fit des vagues, les graphiques se sont répandus de manière virale.

De nombreux éléments de la thèse de la chute sont controversés dans le domaine de la science

Dans le domaine de la science, cependant, les auteurs se sont heurtés à beaucoup d'opposition. Parmi les critiques se trouvait la célèbre chercheuse sur le populisme, Pippa Norris. Elle a porté un jugement sévère sur le traitement des données et les conclusions qui en ont été tirées. Contrairement aux allégations de Mounk et Foa, il n'existe pas de modèle européen uniforme sur la façon dont les citoyens apprécient la « performance » de leurs démocraties respectives. Elle n'a pu aussi constater une crise du sens démocratique parmi les citoyens de la prochaine génération. Le choix de cas de Mounk était « sélectif ». Beaucoup d'électeurs de Trump étaient justement plus âgés. Il n'y a aucune preuve de la thèse selon laquelle les institutions qui protègent les droits individuels

Il semble qu'il y ait une image globale qui ressemble à un changement d'époque.

s'effondrent dans les démocraties occidentales. Le politologue néerlandais Erik Voeten, qui enseigne à l'Université Georgetown à Washington, est arrivé à des conclusions similaires. Un point de critique parmi tant d'autres : le « *World Value Survey* », l'un des fondements de l'argumentation de Mounk, classe l'approbation de la démocratie sur une échelle de un à dix. Foa et Mounk ont simplement donné dix sur leurs graphiques aux approbations et ont noté toutes les autres réponses de manière négative. Voilà comment des courbes impressionnantes ont été créées. La question de savoir si les récents succès électoraux des partis populistes marquent le début d'une « ère populiste » est également très controversée. Les scientifiques qui observent toute l'histoire de l'après-guerre, sont plus enclins à décrire l'histoire du populisme en Europe comme étant cyclique. En 2013, l'un des plus célèbres d'entre eux, Cas Mudde, a publié un article intitulé *Trois décennies de partis radicaux de droite populistes en Europe occidentale : et alors ?* Les magazines et les politiciens avaient déjà alors mis en garde contre une vague populiste. Mudde a montré qu'il n'y a pas une tendance aussi claire, en termes de résultats électoraux, de nombre de partis populistes dans les parlements d'Europe occidentale, et de leur influence sur le contenu politique. Cette image de 2013 a changé avec les élections des dernières années. Néanmoins, il est toujours concevable que les succès actuels soient liés à une crise et qu'ils fassent partie du cycle.

La question de savoir s'il y a moins de démocraties aujourd'hui qu'au milieu des années 2000 est controversée

Enfin, la question de savoir si le nombre de démocraties diminue réellement dans le monde, fait également l'objet de discussions. Dans *How Democracies Die* par exemple, Levitsky et Ziblatt se montrent sceptiques quant au diagnostic d'une récession mondiale. Les pays en recul comme la Hongrie, la Turquie et le Venezuela font toujours face à des pays qui tendraient à devenir plus démocratiques tels que la Colombie, le Sri Lanka et la Tunisie. La plupart des démocraties établies sont stables : « même si les démocraties européennes ont de nombreux problèmes, à commencer par des économies faibles jusqu'aux mouvements anti-immigration, il y a peu de preuves de l'érosion fondamentale des normes, comme cela peut être observé aux États-Unis. » De plus, l'image du recul global de la démocratie fonctionne au mieux si l'on ne fait pas la différence entre les États où on vote de manière démocratique, et les États dotés de démocraties avancées et libérales. Ensuite, il est aussi possible de citer le cas de la Russie, qui tourne « de nouveau » le dos à la voie démocratique. Mais y avait-il vraiment une Russie démocratique libérale après 1989 ?

Pourquoi le narratif sur la fin de la démocratie est dangereux ?

Donc, ne pouvons-nous pas dire que ce n'est pas encore la fin de l'histoire ? La vision téléologique de Francis Fukuyama (l'histoire a un but) façonne encore toujours les interprétations de l'événement, même si elle se fait avec de plus en plus avec des signes contraires. Le sentiment apocalyptique est celui d'une génération qui s'est toujours cru être éternellement du côté vainqueur de l'histoire. Edward Luce décrit comment il a voyagé à Berlin avec d'autres étudiants en 1989 pour voir le mur ouvert. Les bouchons de Champagne ont sauté. « *Nous étions infectés par l'optimisme. Nous l'avons appelé progrès : la croyance en cela était ce qui se rapprochait le plus de la religion dans l'Occident moderne.* » Ces dernières années ont ébranlé cette croyance. L'Occident est en crise religieuse. Bien sûr, le présent est plein de problèmes. Donald Trump piétine la culture politique des États-Unis. Des partis populistes gagnent. Mais quelle est la meilleure interprétation de ces événements ? Mounk voit son livre comme un appel au réveil. Dans une réponse, il en a interprété les critiques comme une réaction naturelle, celle qui ne peut tout simplement pas se séparer mentalement du paradigme du progrès démocratique. Bien sûr, l'aveuglement face à la réalité dramatique serait dangereux, mais il y a aussi un danger de styliser le présent en un changement d'époque : les démocraties occidentales se convainquent de dépression et aident ainsi l'adversaire. C'est précisément ce narratif de faiblesse et de décadence qui rend les populistes forts. Ainsi, la fin de l'histoire menace de devenir une « prophétie autoréalisatrice ». Pourtant, une approche différenciée permettrait également la reconnaissance d'antidotes, comme tous les auteurs les appellent. Par exemple, Levitsky et Ziblatt disent qu'essayer d'engager et d'« apprivoiser » les forces autoritaires était un échec du point de vue historique. Il serait préférable de former des coalitions inhabituelles entre des partenaires de coalition démocratiques, les partis fortement conservateurs seraient aussi efficaces. Yascha Mounk propose de prendre au sérieux la critique des populistes sur l'inaccessibilité du pouvoir démocratique, sur l'isolement des élites et leur appel à une démocratie plus directe : en tant que souhait des électeurs pour la transparence et la participation. Une proposition importante. Malheureusement, elle ne trouve pas de place dans l'histoire de la lutte épique entre le bien et le mal. P

Article initialement paru en allemand dans *Der Tagesspiegel* (<https://www.tagesspiegel.de/meinung/populisten-und-autokraten-ist-das-zeitalter-der-demokratie-zu-ende/21132056-all.html>)

L'INDUSTRIALISATION pourquoi ?

95%

des marchandises
non-agricoles
sont importées

**Nous ne produisons pas ce que nous consommons,
nous ne consommons pas ce que nous produisons.**

Julius Nyerere, le premier président de la Tanzanie

La plupart des produits et des marchandises qui servent à subvenir aux besoins des Malgaches sont importés. Même les denrées alimentaires de base comme le riz, le sucre et la farine sont concernées. L'industrialisation permettra de répondre aux besoins de consommation locale.

www.alliance-industrialisation.mg
www.facebook.com/allianceindustrialisation

ALLIANCE
POUR L'INDUSTRIALISATION DURABLE



vision

PROMESSES NOMBREUSES, CONTOURS FLOUS

La vision est le point de départ de tout processus de développement. Un candidat à la présidence de la République doit avoir la sienne avant de se préparer à une quelconque élection.



© Photographie de la Présidence de Madagascar



Alain Iloniaina

25 janvier 2014 – 25
janvier 2018. Pour
commémorer le qua-
trième anniversaire
de son accession à la
tête de l'État, Hery
Rajaonarimampianina
présente, devant un

parterre de personnalités politiques, d'hommes d'affaires, de hauts fonctionnaires, de dirigeants d'organisations de la société civile, sa vision pour Madagascar en 2030. Bien qu'il ne soit pas encore officiellement candidat à sa propre succession, Fisandratana 2030 se présente déjà comme étant le slogan d'une éventuelle campagne électorale.

MAIS AU-DELÀ DES VISÉES électoralistes, le président de la République se dit convaincu de l'importance d'une vision pour tout dirigeant politique. « *Un pays a besoin d'une vision à*

long terme, sur dix ans, quinze ans, voire plus, pour se développer », a-t-il expliqué au cours de son discours de présentation. Et « un président de la République emmène toujours son peuple à voir loin parce qu'il faut prévoir tous les changements au niveau mondial et au niveau de l'environnement », a-t-il ajouté. La vision apparaît, en effet, comme un préalable à l'élaboration de toute politique économique et sociale en ce qu'il indique aux citoyens l'horizon à atteindre. « Une vision pour le développement d'un pays peut être formulée, soit par un individu, soit par un groupe. Elle peut l'être d'une manière unilatérale ou consensuelle. Le plus important

est utilisée pour construire le futur de manière consciente et responsabilisante au niveau d'un pays ou d'une organisation », confirme d'ailleurs ce dernier. « C'est un moyen pour attirer l'attention de tout le monde afin de se focaliser sur un horizon commun », indique Hugues Ratsiferana, DG de l'Agence malagasy de développement économique et de promotion des entreprises (AMDP) et proche conseiller du président de la République. Définir une vision semble pourtant un luxe que certains hommes politiques ne se permettent pas, ou ne peuvent pas toujours se permettre. « Arrivés au pouvoir souvent par hasard, à la faveur d'une crise politique, les dirigeants n'élaborent leur vision qu'une fois au pouvoir. Certains n'en définissent même pas durant tout leur mandat, signale Solofomiandra Razanatsoa, doctorant en sciences politiques, rappelant que le Boky Mena, le Madagascar action plan (Map) ou le Fisandratana 2030 ne sont proposés par leurs auteurs que lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir ».

Arrivés au pouvoir souvent par hasard, à la faveur d'une crise politique, les dirigeants n'élaborent leur vision qu'une fois au pouvoir.

« **PRENONS JUSTE UN EXEMPLE**, celui de l'aéroport international d'Ivato. Il a été construit dans les années 70 pour accueillir initialement 500 000 passagers. Aujourd'hui, le trafic a plus que triplé. À cette image, nos infrastructures de base peinent à suivre notre croissance. Est-ce dû à un manque de vision? Sûrement », répond Hugues Ratsiferana. Pour expliquer cette absence de vision, ou cette définition de vision bien après l'accession au pouvoir, les hommes politiques invoquent justement les crises politiques et les urgences que celles-ci impliquent dans la gestion du pays. « Les programmes antérieurs de lutte contre la pauvreté, dans leur conception, n'étaient pas sous-tendus par une vision globale et à long terme, se limitaient à faire face aux "épiphénomènes" et non aux sources réelles des problèmes, et traitent la pauvreté comme un problème sectoriel venant s'ajouter aux programmes économiques », écrivent les auteurs du Programme national de développement (PND), le plan quinquennal élaboré au lendemain de l'accession au pouvoir de Hery Rajaonarimampianina. Mais même ce dernier, qui se targue d'être le seul à avoir une vision contrairement à ses prédécesseurs, reconnaît s'être limité à un plan de court terme durant son premier mandat. « Le PND est conçu pour une période limitée à quatre ou cinq ans, a-t-il rappelé au cours de la cérémonie du 25 janvier 2018. On ne peut pas attendre que ce plan arrive à terme pour réfléchir aux dix ans à venir, a-t-il poursuivi, en soulignant que Fisandratana 2030 prendra le relais lorsque le

une vision pour l'éternité

Il y a 50 ans, l'apôtre de la non-violence, Martin Luther King, fut assassiné. Avec son fameux « *I have a dream* », le célèbre pasteur a fait une vision dont la force a traversé les années, pour devenir éternelle. « Je fais le rêve que mes quatre enfants vivront un jour dans une nation où ils ne seront pas jugés selon la couleur de leur peau, mais sur la valeur de leur caractère ».

est que la grande majorité des électeurs votent pour celui ou ceux qui va (ou vont) l'appliquer », trace Adrien Ratsimbaharison, professeur de sciences politiques à Benedict College, Columbia en Caroline du Sud, aux États-Unis. « Une vision est une ambition, une volonté XXL, plus grande qu'un objectif. Une bonne formulation de la vision doit être saisissante, compréhensible, sensuelle et facile à mémoriser. Le plus souvent une vision intègre les valeurs ou les philosophies directrices du pays », renchérit Hery Andry Rakotonanahary, sociologue.

« **UN PAYS QUI A UNE VISION SAIT** de quoi exactement demain sera fait. La vision fait partie des concepts de la planification stratégique. Elle



Meles Zenawi (À g. 1955 - 2012) et **Paul Kagamé**, deux dirigeants africains, avec des visions concrètes et claires pour la destinée de leur pays

PND sera arrivé à échéance ». De manière plus prosaïque, les politiques tendent à confondre bien souvent vision, projet de société, et programme. Ce qui peut occasionner des dysfonctionnements une fois qu'ils sont en poste. Le professeur de sciences politiques explique : « *les différences entre vision, projet de société, et programme se situent au niveau où ces concepts se trouvent. On a besoin d'une bonne vision pour confectionner un projet de société et des programmes politiques, économiques et sociaux. D'autre part, un projet ou un programme sans vision (ou avec une vision erronée) peut entraîner une catastrophe sociétale* ». Ce qui pourrait expliquer les crises que la Grande île subit de manière régulière depuis les années 70.

CERTES, HERY RAJAONARIMAMPINANINA a formulé une vision quelques mois après son investiture, celle d'une Nation moderne et prospère. Mais, arguant de la situation politico-économique du pays qui sortait d'une crise longue

de cinq ans, son PND – un « *plan intérimaire de relance* » – couvrant une courte période, allant de 2014 à 2019, indique avoir dû « *mettre en cohérence urgences et réformes à long terme* ». « *En raison des différentes crises politiques traversées par le pays, nous avons dû saucissonner notre histoire, ce qui a dû nous emmener à découper en petits morceaux nos visions* », souligne d'ailleurs le chef de l'État. En écho, Hugues Ratsiferana soutient que « *dorénavant le PND intègre le Fisandratana 2030. Le plan sert la vision qui va transformer le pays* ». Comme Hery Rajaonarimampianina, Marc Ravalomanana a dû, au cours de son premier mandat, gérer les effets de la crise. Il a attendu le deuxième mandat pour présenter son Map, un plan quinquennal de développement, sous-tendu par la vision « *Madagascar naturellement* », mettant en avant une « *Nation prospère* » avec une « *économie à forte croissance* », « *respectant, protégeant et utilisant de manière responsable son environnement* », et assurant à son peuple

« *une bonne santé et un accès à une éducation de qualité* ». Sauf que le Map, censé couvrir la période 2007-2011, a été coupé dans son élan et n'a pu être mené à terme, une crise politique étant survenue dès la deuxième année de sa mise en œuvre. Or, « *les Malgaches ne sont pas patients, surtout quand ils sont dans la difficulté* », regrette Hugues Ratsiferana. « *Il n'y a pas de date de péremption d'une vision tant qu'une frange de la population y croit, la possibilité que les situations décrites dans la vision se réalisent est toujours là. Les États-Unis ont bien eu leur premier président noir des décennies après le discours de Martin Luther King* », fait remarquer Hery Andry Rakotonanahary. Du côté du HVM, l'on mise sur l'effet rassembleur du Fisandratana 2030, pour que cette vision puisse s'inscrire dans la continuité. « *La plupart des grands programmes politiques, économiques et sociaux ont été formulés par des visionnaires qui les ont conçus individuellement. Par exemple aux États-Unis, les grands programmes pour résoudre les problèmes de la grande dépression ont été conçus individuellement par Franklin D. Roosevelt et quelques conseillers. À Madagascar la révolution socialiste avec ses différents programmes ont été élaborés par Didier Ratsiraka et quelques individus qui ont voulu l'aider* », fait remarquer Adrien Ratsimbaharison. Du côté de Marc Ravalomanana, Map, la deuxième version, serait en cours d'élaboration...

DENIS ALEXANDRE LAHINIRIKO, docteur en histoire, se veut de son côté plus nuancé.



L'harmonie sociale avant la prospérité

À l'entendre, les crises seraient plus la conséquence d'une vision inadaptée que la cause de l'échec de sa mise en œuvre ou de son absence en début de mandat. Car s'il estime que des visions ont été formulées par les dirigeants politiques successifs, il soulève que « leur mise en œuvre a échoué parce qu'elles ne sont pas toujours conformes aux valeurs sociétales malgaches ». Se basant sur « l'unanimisme, l'une des valeurs fondamentales de la société malgache, le docteur en histoire précise que, dès lors qu'un dirigeant n'incarne plus cet unanimisme, dès lors qu'un régime est contesté, il est rejeté, renversé. Il n'incarne plus l'image du "raiamandreny" capable de fédérer et d'assurer l'harmonie sociale. Pour les Malgaches, poursuit-il encore, la vision d'une société harmonieuse est jugée plus importante que l'adoption des valeurs telles que la démocratie libérale, par exemple, plus importante même qu'un éventuel développement dans le sens que les économistes donnent à ce terme ». Or, rappelle-t-il, « les visions développées jusqu'ici se sont plus inspirées des valeurs occidentales comme la social-démocratie sous le PSD, le socialisme et le tiers-mondialisme avec Ratsiraka, puis le libéralisme avec le capitalisme et la démocratie libérale en corollaire, que de cette harmonie sociale à laquelle les Malgaches aspirent ». Traçant le même sillon, Hugues Ratsiferana indique que « la vision doit être une projection de ce que la société veut ». En écho, le professeur de sciences politiques à Benedict College explique qu'« en général, les visionnaires partent des problèmes qui existent. Ils cherchent des solutions à travers l'histoire ou à travers les pratiques dans le monde. Ensuite, ils déterminent les solutions qui conviendraient au pays, demandent des conseils ou complément d'information à quelques experts. Ensuite, ils proposent leur vision à tout le monde ».

FAUTE D'ADHÉSION POPULAIRE, ces visions n'ont donc pu se concrétiser, et se sont ainsi soldées par des crises. Ces crises ont ensuite conduit au pouvoir des hommes qui n'avaient avec eux aucune vision parce qu'ils ne se sont pas préparés. Et quand ils arrivent au pouvoir, ils définissent des visions qui sont adossées aux exigences et aux programmes internationaux, ainsi qu'à des valeurs dans lesquelles leurs électeurs ne se reconnaissent pas. Ce qui amène à nouveau à des crises. Un cercle vicieux dont Madagascar ne pourra sortir que « s'il revient à ses valeurs traditionnelles en les adaptant à la modernité », suggère le Père Sylvain Urfer, membre de l'Observatoire de la vie publique (Sefafi). Car si celui-ci reconnaît que les hommes politiques mettent en

Toute vision doit s'inspirer de ce à quoi la population aspire. Partant de ce principe, Denis Alexandre Lahiniriko, docteur en histoire, suggère aux candidats et aux partis de s'inspirer d'une vision basée sur l'unanimisme politique, l'une des valeurs fondamentales de la société malgache, à son avis. La société à laquelle les Malgaches aspirent et dans laquelle les Malgaches souhaitent vivre est « une société harmonieuse, avant d'être une société moderne ou prospère. Toute vision doit d'abord s'inspirer de cette vision sociétale basée sur l'unanimisme politique tant qu'il n'y a pas eu de révolution pour changer cette vision », suggère-t-il.

L'idée n'est pourtant pas d'imaginer une société où, en vertu de l'unanimisme, l'opposition n'existerait pas parce qu'elle serait considérée comme



l'ennemi de la Nation. L'on pourrait croire que pour que l'harmonie sociale règne, l'opposition ne doit pas se développer. Il faudrait, au contraire, permettre le développement d'un esprit critique, d'une capacité de comprendre et d'analyser les choses et les événements, insiste le père Sylvain Urfer du Centre Foi et Justice. « Il faut que dans une société, les gens puissent dénoncer, voire sanctionner quand il faut », estime-t-il. L'objectif serait ainsi d'arriver à l'émergence d'une société juste dans laquelle les différentes composantes vivent en harmonie.

-----I.A.

avant les valeurs sociétales malgaches quand ils définissent leurs priorités ou quand ils dirigent le pays, « ces valeurs sont souvent dévoyées et instrumentalisées pour défendre certains intérêts particuliers », regrette-t-il, en prenant l'exemple du « fihavanana » dont la mise en œuvre est souvent « réduite à la famille, au clan, à l'ethnie ». Cette vision basée sur les vraies valeurs, « elle doit être proposée dans le cadre d'une candidature », souligne Solofomiandra Razanatsoa, et non donc en cours de mandat. Et « elle doit avoir été définie au sein d'un parti dont les membres auront discuté avec les citoyens et les auront écoutés », renforce Hery Andry Rakotonanahary. Une fois élaborée, la vision doit être partagée. « Conséquemment, si la grande majorité des électeurs s'intéressent aux visions des candidats pour le développement de leur pays, alors il serait stupide de la part des candidats de ne pas en parler aux électeurs pour obtenir les votes de ces derniers. En d'autres termes, la vision pour le développement du pays n'est importante que si les électeurs s'y intéressent vraiment », explique Adrien Ratsimbaharison. « Plus un parti affirme et communique fortement sa vision, plus elle a des chances d'avoir l'adhésion des citoyens et des partenaires, et ce qui y est, se réalisera en conséquence. Une vision agit comme une prophétie autoréalisatrice car il s'agit d'une croyance sur le champ des idées et des ambitions », conclut le sociologue. P



“

LANCÉ EN GRANDE POMPE, FISANDRATANA 2030 EST DEVENU EN QUELQUES SEMAINES LE FIL D'ARIANE DE L'ADMINISTRATION. RETOUR SUR SA GENÈSE.

Le Fisandratana 2030 est critiqué comme n'étant qu'un pare-feu pour contrer l'Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM) de Andry Rajoelina. Que répondez-vous ?

Je ne vois pas quel est le contenu de l'IEM. Je suis un homme curieux, j'aimerais bien le savoir...

Pourquoi n'avoir formulé cette vision que maintenant ?

Nous avons pris notre temps pour l'élaborer. Le processus a été fait de

+ pour aller plus loin



À lire

- *Le New Deal ou le triomphe du réformisme* dans la *Revue française de science politique* À télécharger sur www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1957_num_7_3_392433
- *Fisandratana'i Madagasikara : une ambition forte pour une nouvelle trajectoire de développement.*
À télécharger sur www.presidence.gov.mg/fisandratana2030/brochure_fisandratana_2030.pdf



À voir

- Initiative pour l'émergence de Madagascar.
À consulter sur www.andry-rajoelina.org/presentation-iem



À consulter

- www.politika.mg : Les textes intégraux des interviews d'Adrien Ratsimbaharison et de Hery Andry Rakotonanahary

Hugues RATSIFERANA

Conseiller du Président de la République



Andriamanambe Raoto

Comment créer un vrai changement dans le pays ?

manière discrète. Quand le président Hery Rajaonarimampianina a pris le pouvoir le 25 janvier 2014, les travaux ont débuté. Nous avons commencé à parcourir le pays en septembre 2014 pour mener un vaste projet de constat et d'analyses. C'est un travail de longue haleine et nous avons parcouru presque toute l'île pour recueillir des informations et dialoguer surtout avec nos concitoyens. Nous avons concentré nos efforts sur l'analyse depuis janvier 2017, après le sommet de la Francophonie. La question à laquelle il fallait répondre était : « comment créer réellement un vrai changement dans le pays ? »

Il est reproché au Président de la République de n'avoir agi qu'à l'orée des échéances électorales...

Fisandratana 2030 englobe l'émergence et la renaissance de Madagascar. L'économie y trouve une place prépondérante. Il faut donner le déclic au peuple malgache pour qu'il puisse avancer. Nous avons dépensé du temps et beaucoup d'énergie pour mettre sur pied cette vision qui couvre assez largement tous les domaines. Nous ne sommes jamais autant allés loin dans la compréhension du Malgache et de sa société. L'assise historique à partir de laquelle nous avons travaillé, nous a permis d'agréger les valeurs autour de la vision. Fisandratana 2030 incorpore également une très grande partie des Objectifs de développement durable (ODD). Il faut qu'on les adapte selon notre compréhension et nos valeurs.



des VUES & des OPINIONS

— Y-a-t-il jamais eu une vraie vision pour Madagascar ?

Adrien Ratsimbaharison,
professeur de sciences politiques
à Benedict College

Cette question est difficile à répondre. Cela dépend de ce que chacun de nous pense d'une "vraie vision" ou d'une "bonne vision". En d'autres termes, les réponses sont tout à fait subjectives. Il ne peut pas y avoir des réponses objectives qui soient acceptées par tout le monde à cette question. En général, une vision pour le développement d'un pays peut être formulée, soit par un individu, soit par un groupe. Elle peut être énoncée de manière unilatérale ou consensuelle. Je pense même que la plupart des grands programmes politiques, économiques et sociaux ont été formulés par des visionnaires qui les ont conçus individuellement. Le plus important est que la grande majorité des électeurs votent pour celui ou ceux qui va ou qui vont appliquer la vision.

Hery Andry Rakotonanahary,
sociologue

Il n'y a pas de vision fausse, il n'y a que des visions affirmées faiblement ou fortement. Il n'y a que des visions auxquelles on croit fortement ou on croit peu. En 1996, Madagascar a fait l'exercice du National long term perspectives studies, avec des scénarii de "Madagascar 2030". Un document qui a été vite oublié par les décideurs. Une vision est une décision : c'est aussi simple que cela. Et dans toute décision, on suit des étapes classiques : trouver le sens du challenge, formuler la décision, appliquer puis suivre l'impact de la décision. Et si maintenant nous semblons accorder de l'importance dans la formulation de la vision, nous devons nous focaliser plus sur le futur mais non plus sur le passé.

La **compétitivité** passe aussi par une **identité compétitive**



Une chronique de...

Rafaravavitafika RASATA

Cette diplomate de carrière a été nommée récemment au poste de chef du service de l'Image de marque de Madagascar au sein de la Direction de la communication internationale du Secrétariat d'État auprès du ministère des Affaires étrangères chargé de la coopération et du développement. Depuis 2014, elle prépare un PhD auprès du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Paris (CEDS) sur « le rôle catalyseur d'une stratégie de nation-branding pour le rayonnement international de Madagascar ».

Souffrant d'un déficit d'image dû à la pauvreté et à l'instabilité politique, Madagascar a besoin de redorer son image. Ainsi, il faudrait, qu'au-delà des promesses publicitaires d'un paradis terrestre sous les tropiques, se crée un véritable message. L'idée est de changer de registre : parler de ce qui marche à Madagascar, aussi infime soit-il.

La Grande île pourrait tourner les mauvais signaux à son avantage. Le pays a des atouts suffisamment importants pour maîtriser son image et pour gérer sa réputation internationale. Elle devrait faire parler d'elle, à travers une politique de communication efficace, en développant et en mettant en œuvre une stratégie nationale et internationale d'image de marque proactive et intégrée. Dans les pays en développement, le gouvernement peut se doter d'un département de la diplomatie publique ou faire appel à des agences de relations publiques pour gérer leur image. Dans d'autres, la tendance est à la création d'une image de marque. Pour Madagascar, l'option immédiate mais non sans risques serait l'image de marque. Cela sous-entend la création d'une marque forte et compétitive qui soutiendrait la politique de développement. Plus qu'un logo marketing, la marque Madagascar doit reposer sur une stratégie solide, incluant plusieurs aspects tels l'attraction des IDE, l'exportation, le tourisme, la crédibilité en termes de gouvernance, le rayonnement de la diplomatie, la diffusion de la culture à travers les nationaux y compris la diaspora.

Sur le plan des exportations par exemple, cela pourrait se traduire par l'apposition d'un label certifiant l'origine du produit afin de protéger l'origine Madagascar, en usant de termes, facile à mémoriser et à reconnaître à l'instar du fameux *Proudly South Africa* que l'on peut lire sur les produits sud-africains. Sur le plan du rayonnement international, cela pourrait tout simplement prendre la forme d'une marque parapluie comme *Made in Russia*, vantant les mérites de tout ce qui de près ou de loin touche à la Russie. Des marque-pays solides comme *Incredible India*, *Malaysia*, *truly Asia*, *Great Britain* et autres avatars sont considérés comme des outils du développement.

À travers une politique de communication internationale maîtrisée, les pays émergents ont compris que la guerre n'est plus économique. Elle ne concerne plus uniquement les têtes nucléaires ni les mines de pétrole. Elle est aussi - et les États-Unis ont été les premiers à le comprendre - une guerre d'image.

Vu sous cet angle, même Madagascar, considéré par beaucoup comme un nain économique peut prétendre à une place respectable dans le concert des nations sympathiques et crédibles. Madagascar pourrait renaître de nouveau, à travers une nouvelle identité, une identité forte et compétitive. Le peuple malgache, fier de sa culture et de ses racines, conscient de ses valeurs pourrait prendre un nouvel élan et accepter de se développer. Être Malgache ne serait plus une tare, une identité impossible à définir. Cela redeviendrait l'identité d'un peuple fier de son métissage culturel et linguistique. La compétitivité, il ne faut pas l'oublier, passe aussi par une identité compétitive véhiculée par une image de marque solide et cohérente. Faut-il rappeler que toutes les nations en développement sont avant tout des puissances culturelles? P

Plus qu'un logo marketing, la marque Madagascar doit reposer sur une stratégie solide.



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur

cacao

Un chocolat amer



Avec un faible pouvoir d'achat, les consommateurs malgaches se ruent vers les importations vendues à des prix plus que compétitifs alors que le chocolat de Madagascar est considéré comme étant l'un des plus fins du monde grâce à des terroirs riches et variés à travers ses 8 000 tonnes de production annuelle de cacao.

Débats, le décollage économique débattu

Le Cercle de réflexions des économistes de Madagascar (Crem) a lancé la première édition du Forum économique national. Il a eu pour thème les conditions de décollage économique de Madagascar, à travers des thématiques qui ont porté sur la finance, l'industrialisation, les mines, l'agriculture et les zones économiques spéciales (ZES).



industrie

L'Alliance a son président

Fredy Rajaonera, le président en exercice du Syndicat des industries de Madagascar (Sim) prendra les rênes de l'Alliance pour l'Industrialisation Durable de Madagascar pour un mandat d'un an (avril 2018-avril 2019). Cinq entités ont mis sur pied l'Alliance en décembre dernier, le Sim, le Fivondronan'ny mpandraharaha malagasy (Fivmpama), la Conférence des travailleurs de Madagascar (CTM), la Solidarité syndicale de Madagascar (SSM) et le Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (Crem). Elles sont unies à travers une charte.

ZLEC

Les opérateurs économiques conviés

Lors d'une rencontre avec les représentants du secteur privé, le Pr Alain Tehandrazanarivelo, ambassadeur de Madagascar en Éthiopie, a expliqué que les opérateurs économiques malgaches auront leur mot à dire dans les différentes négociations futures entrant dans le cadre de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC). L'ambassadeur malgache a fait savoir que les négociations se feront par étape et commenceront au mois de septembre prochain. La première étape portera sur la liberté de circulation des personnes.



Transport maritime, le port coule

Le port de Toamasina est le premier port de la Grande île. Depuis quelques mois, il fonctionne au ralenti. La situation est due à une saturation du port en termes de place et aux soucis inhérents à la manutention assurée par MICTSL.

entrepreneuriat

Guanomad lance « Sahia Manova »

La société Guanomad innove avec le projet « Sahia Manova » qui consiste à fournir aux jeunes les bagages théoriques et pratiques nécessaires à la création d'entreprise, tout en comportant des activités de coachings et de suivi. Entrepris par l'association « Ho maitso ny tontolo », ce projet cible de 2 500 jeunes répartis dans sept grandes villes de Madagascar.

..... chiffres

20^e

classement de Madagascar dans la production de cacao

72%

d'Antananarivo sont constitués de bindovilles (Nations unies)

6 millions US\$

gap prévu par la Ceni dans le financement des élections



marchés publics

Au nom de la transparence

Les marchés publics sont très convoités. C'est un secteur juteux qui a été sous les feux de la rampe, bien malgré lui, par une affaire qui a fait grand bruit. Analyse.



Hilda Hasinjo et Aina Bovel



Doda Razafy

Quand l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) lâche sur son site web un pavé¹ qui détaille les dépenses d'investissement de chaque département ministériel, l'onde de choc est immense. Dans un pays qui essaye de se relever tant bien que mal de longues années de crise, les quelque 1 111 871 552 694,16 ariary correspondant aux marchés publics pour l'année 2016 passent très mal. La polémique est vive. Certains citoyens, comme Lanto Eric Randrianarimalala, ont veillé à décortiquer chirurgicalement les données effarantes sur les commandes publiques. Le rapport de 950 pages est digne d'un thriller de mauvais goût.

« **L'ÉTAT PERD BEAUCOUP D'ARGENT avec les marchés publics** ». C'est le constat amer d'un magistrat de l'ordre financier en exercice – sous couvert de l'anonymat – quand on a abordé avec lui le sujet. Ce que l'on pourrait baptiser l'ARMP *Leaks* a occasionné des secousses majeures. Dans un premier temps, Philibert Tovoherihavana, le Directeur général de l'ARMP, avait regretté des « *erreurs de saisie* », mais, même après avoir été revérifiés, certains montants en jeu défient encore l'entendement, malgré la ligne de défense des autorités. Mais ce n'est pas une première. Souvenez-vous, en 2017, la Cour des comptes avait pointé du doigt les gabegies durant la Transition. Dans son Rapport public 2015 sur l'exécution des Loi de finances en 2009, 2010 et 2011, elle avait critiqué des dépenses

exagérées dans l'organisation de fêtes et de cérémonies officielles avec un taux d'accroissement moyen de 40%, soit de plus de trois milliards d'ariary en 2009, en passant à 4,4 milliards en 2010, en atteignant jusqu'à plus de six milliards en 2013. Pour Lanto Eric Randrianarimalala, « *c'est durant la Transition que les passations de marché ont été les plus confuses. Il y avait eu de graves laisser-aller* », citant un autre rapport de l'ARMP². Plus technique, plus filtré et moins « brut », le rapport de la Cour des comptes n'a pas eu la portée de l'ARMP *Leaks*. Or, il comporte des éclairages intéressants et des recommandations constructives.

LES MARCHÉS PUBLICS SONT RÉGIS par la loi n°2016-055 du 25 janvier 2017, un texte qui remplace celui de 2004. Sur ce point, ce n'est pas l'idée de réformer les textes normatifs qui soit mauvaise en soi, mais c'est le fait de ne pas modifier ce qui doit l'être. Parmi ces textes figurent, par exemple, ceux qui ont trait aux Organes de contrôle des finances publiques (OCFP), composés de la Cour des comptes, des tribunaux financiers, l'Inspection générale de l'État (IGE), la Direction générale du contrôle financier (DGCF), la Direction générale de l'audit interne (DGAI), la Commission nationale des marchés (CNM), du Conseil de discipline budgétaire et financière (CDBF) et la Direction de la brigade d'investigation financière et de l'audit (DBIFA). Ces six derniers organismes ont pour vocation les contrôles internes. Ils sont rattachés au ministère des Finances et du Budget

(MFB). L'IGE est liée à la Présidence. La Cour des Comptes et les tribunaux financiers font partie des organes de contrôle externes, bien qu'ils soient sous la coupe du ministère de la Justice. « *Comment voulez-vous que les contrôles soient efficaces si six des organes de contrôle sont rattachés aux structures qu'ils sont censés contrôler ?* », commente un magistrat financier.

PEU DE GENS CONNAISSENT LES RÔLES de ces organismes, pourtant ils régissent les marchés publics, un élément fondamental de l'Administration. Sur ce point, Vonintsalama Andriambololona, ministre des Finances et du Budget, soutient que « *la passation de marché public est un processus obligatoire pour garantir la transparence de la gestion des finances publiques. Toutes dépenses engagées par l'État, hormis celles relatives aux salaires, pensions et indemnités doivent passer par ce processus. La mise à disposition du public des dépenses engagées par l'État au titre d'une année d'exercice, permet à chaque citoyen de suivre de près comment sont dépensés les deniers publics qui proviennent de leur impôts* ». Maholiniaina Randrianarivelo, entrepreneure, soutient cette position. « *En tant que citoyenne, je suis jalouse de l'utilisation de nos ressources. Et en navigant sur le site de l'ARMP, je vois des choses qui me sont très difficiles à admettre* », lance-t-elle. Elle vient de se lancer dans le *business* et elle est de ceux qui régularisent ses contributions au niveau de l'État. Mais au vu du scandale de l'ARMP, elle ne cache pas sa déception.

EN 2016, L'ÉTAT A ENGAGÉ une dépense en investissement d'une hauteur de plus de 616,5 milliards d'ariary répartis sur des travaux, des prestations intellectuelles, des services et des fournitures. C'est la dernière mise à jour visible sur le site de l'ARMP à ce jour. Ces chiffres varient d'année en année pour atteindre 805,6 milliards d'ariary en 2014. C'est d'ailleurs le record enregistré sur les dix dernières années. Pour certains, faute de contrôles drastiques, les marchés publics constituent un outil de prédation et un raccourci à l'enrichissement pour une minorité. Car non seulement les dépenses publiques sont loin d'être efficaces, mais elles deviennent « des dépenses publiques de confort ». En d'autres termes, l'argent n'est pas utilisé comme il se doit. « Je vois mal l'impact de ces investissements sur le quotidien des Malgaches. Je propose que l'État revoise ses priorités car toute dépense devrait répondre directement à une attente ou à un besoin précis, non d'un ministère, d'un ministre ou de tout autre dirigeant », suggère Maholiniaina

Randrianarivelo. Son indignation va plus loin quand elle découvre comment sont départagées ces ressources pour les régions.

SELON LES DONNÉES DE L'ARMP, 80 à 95% des ressources de l'État sont allouées aux investissements pour la région Analamanga. Au titre de 2014, Melaky et Betsiboka se voient attribuer 0,7% du total des fonds engagés par l'État. L'Androy ne bénéficie que de 0,9%. « Chaque prévision de dépense est déterminée par les ministères eux-mêmes selon leurs besoins et priorité. Ils sont les seuls à même de connaître les attentes de leurs secteurs respectifs », défend le Grand argentier. Cette mauvaise répartition n'est pourtant pas le seul dysfonctionnement que l'on peut relever sur le processus. Les « magouilles » dans la passation de marché sont légion et passent au vu et au su de tout le monde. Une Personne responsable des marchés publics (PRMP) au sein d'un organisme rattaché a révélé que dans certains cas, « les responsables au sein des ministères,

voire des plus hautes instances, leur imposent des entreprises pour bénéficier des marchés en cours. Dans ces cas précis, les appels par voie de presse ou affichages ne sont plus que de simples formalités ».

UNE AUTRE SOURCE NOUS EXPLIQUE que la passation de marché est en difficulté actuellement. Le nombre d'entreprises soumissionnaires diminue d'année en année du fait que l'État a du mal à payer ses prestataires. Il arrive que ces dernières doivent attendre des mois, voire des années, avant d'être payées. Pis, certains prestataires doivent faire une croix sur leurs créances étatiques. Ainsi, quelques prestataires engagés lors du Sommet de la Francophonie ont encore des impayés importants, deux ans après la tenue de l'évènement. Le Comité d'organisation a été liquidé et les institutions font la sourde oreille quant à leurs doléances. Ce facteur « risque » est bien souvent incorporé par les prestataires dans leurs offres financières. D'où la raison de coûts plus élevés appliqués aux marchés publics par rapport à la moyenne. Ces faits sont courants malgré l'existence de structures de surveillance de la passation de marché. La CNM a comme rôle de vérifier si les procédures afférentes à une passation suivent les normes. Elle examine que les procédures répondent aux normes exigées par le code des marchés publics. « Nous effectuons des contrôles a priori ou a posteriori non pas sur tous les dossiers mais aléatoirement. Notre pouvoir se limite à un contrôle de conformité par rapport aux procédures de passation, mais ne peut pas s'étendre sur l'opportunité des dépenses, ni à l'exécution réelle des marchés qui relèvent d'autres structures étatiques », regrette Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, présidente de la CNM. Une faiblesse du contrôle administratif est constatée dans la mesure où « les organes de contrôle des finances publiques sont rattachés organiquement, structurellement, financièrement à l'Exécutif ». Selon les conclusions de la présidente de la CNM, « c'est un modus operandi qui favorise leur affaiblissement ». P

budget citoyen, un effort de transparence



Engager les habitants/citoyens sur des questions budgétaires de l'État. C'est un vrai défi dans le cadre de la bonne gouvernance. La plupart du temps, même la société civile n'intervient qu'a posteriori sur cette épineuse question même si, depuis quelques années, les institutions tendent tout doucement à rendre moins opaque la répartition de l'utilisation des deniers publics. Le ministère des Finances et du Budget (MFB), appuyé par l'Unicef, produit des documentations simplifiées et lisibles même aux profanes à travers *Le budget citoyen* qui présente chaque année les objectifs fondamentaux de la Loi de Finances. Le document cite les principaux chiffres et la répartition des dépenses et des recettes de l'État et met en exergue les services à caractère social relevant des secteurs intéressants les citoyens comme l'éducation ou la santé. Accessible gratuitement¹ et partagé via le canal des organisations citoyennes, des médias, des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux, des universités et grandes écoles, le document est bien

souvent une mine d'informations. *Le budget citoyen* contient aussi une récapitulation du mode de financement du budget de l'État, la répartition des Programme d'investissement public (Pip), par secteur pour la Loi de Finances Initiale (LFI) et LFR ainsi que les grandes actions à mener dans les différents secteurs : productif, infrastructures, social et administratif. Pour les plus tatillons, le MFB publie trimestriellement un *Compte rendu aux citoyens sur les exécutions budgétaires*². C'est à la lecture de ce précieux document que l'on peut faire le suivi des engagements sur les Pip, notamment, pour y déceler les écarts entre les prévisions et les réalités. Les questions de marchés publics y sont brossées de manière succincte certes, mais claires. Ces publications auraient pu être suivies de près par la société civile qui doit jouer son rôle de « watch dog » de l'action gouvernementale. L'ARMP *leaks* devrait davantage mettre aussi bien la société civile que les citoyens sur leur garde dorénavant.

----- R.A.

¹ et ² Téléchargeable sur www.mefb.gov.mg

¹ armp.mg/files/Statistique_Marches_2016.pdf. Ces documents ont été publiés par l'ARMP « suite aux opérations de vérification effectuées par (ses) services, après détection des anomalies »

² Rapport de mission de contrôle a posteriori des contrats passés durant les années 2011 et 2012 dans six institutions, 35 ministères, 21 établissements publics et 21 régions : armp.mg/sites/default/files/RAPPORT%20CONTROLE%202011%202012%20V%20F_o.pdf

³ Le rapport 2015 est téléchargeable ici <https://drive.google.com/file/d/0B5WtZc12t-2qZ1Jod2NvZk8ydFk/view>



© Akomy Radimanana

politikà_POUR LES OBSERVATEURS ET LES CITOYENS, CERTAINS INVESTISSEMENTS PUBLICS SEMBLENT ÊTRE SUPERFICIELS, VOIRE INUTILES, AVEC DES COÛTS EXORBITANTS. COMMENT SONT DÉFINIES LES PRIORITÉS DE L'ÉTAT PAR RAPPORT AUX MARCHÉS PUBLICS À ATTRIBUER ?

Vonintsalama Andriambololona Il faut savoir que les investissements de l'État sont définis une année à l'avance par chaque ministère. Ils sont définis selon les financements à disposition obtenus grâce aux recettes fiscales et non fiscales. Elles sont constituées de nos ressources propres internes et des aides budgétaires. Ce sont les institutions qui connaissent les priorités et les activités y afférentes afin d'atteindre les objectifs fixés pour chaque projet. En effet, il faut rappeler que nous travaillons actuellement par le biais du système de « budget-programme » (C'est un mode de présentation des crédits budgétaires consistant à regrouper les actions d'un même ministère par programme en rapprochant pour chacun d'eux les crédits de toutes natures et les résultats physiques ou financiers attendus, le tout étant complété par une

“ Les aides budgétaires permettent de soutenir notre croissance ”

Vonintsalama Andriambololona, la première femme à la tête du ministère des Finances et du Budget, revient sur les questions relatives aux marchés publics, les investissements étatiques ainsi que les aides au développement.

projection indicative portant sur plusieurs années, NDLR).

À LA LECTURE DES DOCUMENTS PUBLIÉS SUR LE SITE DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP), NOUS AVONS CONSTATÉ QUE LES MARCHÉS PUBLICS ÉTAIENT CONCENTRÉS MAJORITAIREMENT DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA. AU REGARD DE L'IMMENSITÉ DU TERRITOIRE MALGACHE – ET DES DÉFICITS INFRASTRUCTURELS QUI SONT TRÈS IMPORTANTS DANS DE NOMBREUSES LOCALITÉS –, COMMENT PEUT-ON EXPLIQUER CETTE SITUATION ET CE CHOIX ?

La décentralisation des investissements et du budget est un processus difficile à mettre en place. Il faudrait que nous allouions, pour chaque région, des personnes compétentes pour leur gestion. Pour le moment, ce n'est pas une chose aisée, surtout en termes de ressources humaines. Toutefois, nous reconnaissons que la décentralisation économique est une étape importante que nous devons franchir dans le cadre de la bonne gouvernance durant ces prochaines années. L'une des approches que nous nous efforçons de faire actuellement est de déconcentrer progressivement les services publics sectoriels. D'où l'existence des directions et des services régionaux. Mais, une

fois de plus, je tiens à rappeler que les ministères sont plus à même de déterminer les investissements à faire selon leurs objectifs et leurs priorités.

LES TENANTS D'UN DISCOURS NATIONALISTE POINTENT DU DOIGT NOTRE FORTE DÉPENDANCE AUX AIDES ÉTRANGÈRES. POUVONS-NOUS SOUTENIR NOTRE DÉVELOPPEMENT AVEC NOS PROPRES RESSOURCES ?

Je reconnais que pour le moment la réponse est négative. Nous n'avons pas encore assez d'épargnes et de ressources propres pour faire des investissements. Certes, le pays a beaucoup de potentiels en termes économiques. Cependant, ils restent à ce stade. Quand j'entends untel ou untel dire que « nous devons nous défaire des financements externes », je perçois cela comme étant une déclaration antiéconomique et anti-développement, pour le moment. Le fait est que pour construire des infrastructures vitales comme les routes, les écoles et les hôpitaux, nous avons besoin de fonds importants. Malheureusement, nous ne pouvons pas attendre d'avoir suffisamment de financements intérieurs et de ressources internes pour commencer à travailler. Les investissements que nous réalisons à partir des aides budgétaires nous permettent de soutenir notre croissance.

----- H.H.

Patrick Imam,
représentant résident du FMI

« Les incitations fiscales ne constituent pas une priorité absolue »



Le FMI a accueilli assez tièdement les lois sur les Zones économiques spéciales (ZES) et celle sur le Développement de l'Industrie (LDI). Son représentant-résident, répond aux questions de Politikā.



Iloniaina Alain



Mamy Randrianasolo

politikā_POURRIEZ-VOUS RÉSUMER BRIÈVEMENT LES DEUX OBJECTIFS DES LOIS SUR LES ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES (ZES) ET SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE (LDI) ?

Patrick Imam_Les deux lois s'inscrivent dans la stratégie des autorités pour améliorer le climat d'investissement à Madagascar, à travers une facilitation des activités des entreprises et des industriels de façon à leur permettre d'augmenter leurs contributions à l'économie nationale au moyen de plus d'investissements. Les facilitations en question portent, suivant les régimes concernés, sur des questions à la fois administrative, logistique mais également sur une réduction des charges fiscales au moyen d'un certain nombre d'incitations fiscales.

LES INCITATIONS FISCALES Y TIENNENT EFFECTIVEMENT UNE PLACE IMPORTANTE, EST-CE VRAIMENT DES OUTILS

EFFICACES POUR STIMULER LES INVESTISSEMENTS ?

Les études empiriques suggèrent qu'une fiscalité réduite peut affecter positivement l'investissement. Toutefois, les mêmes études ont révélé que cette relation apparaît beaucoup plus faible pour les pays en voie de développement où le climat des investissements fait face à des défis beaucoup plus prononcés et urgents tels le manque d'infrastructures comme des routes, ports et aéroports, la mauvaise gouvernance, l'instabilité politique presque chronique, etc. C'est tout un tas de facteurs bloquants qui peuvent être difficilement compensés par une fiscalité réduite. Donc, oui, une incitation fiscale peut avoir des effets positifs sur l'investissement mais pas autant que l'amélioration du contexte économique et légal à travers le solutionnement des problèmes mentionnés plus tôt. Plusieurs études récentes par exemples ont révélé que les mesures d'incitations fiscales ne sont pas très efficaces pour attirer des investis-

sements en Afrique subsaharienne. En général, les études ne trouvent aucune relation « robuste » entre les congés fiscaux et les investissements. Toutefois, la réduction de la complexité du système fiscal, par exemple, ou l'amélioration du système judiciaire, ont contribué à attirer les investissements.

QU'EN-EST-IL POUR LE CAS DE MADAGASCAR ?

Dans le cas de Madagascar, en particulier, les incitations fiscales, ne constituent probablement pas une priorité absolue, pour les raisons suivantes. Premièrement, parce que la Grande île dispose déjà d'un régime de droit commun sur lequel tous les experts ainsi que les entreprises elles-mêmes s'accordent à dire qu'il est attrayant et parmi les plus incitatifs d'Afrique. Donc, il faut le mettre à profit et engager la réflexion dans la manière de l'améliorer davantage, car, d'après notre compréhension, une certaine marge de manœuvre pour son amélioration reste encore disponible. Ceci aura comme avantage de garder simple le système fiscal malgache avec moins de charge de travail pour l'administration fiscale qui n'aura pas à gérer plusieurs régimes en même temps. Deuxièmement, parce qu'à Madagascar, comme dans tous les autres pays en voie de développement, il y a des facteurs de blocage à l'investissement qui sont beaucoup plus prioritaires tels le manque d'infrastructure, l'instabilité politique, la forte prévalence de la corruption, l'approvisionnement en énergie de qualité et la défaillance du système judiciaire. L'État a besoin de solutionner d'autres problèmes qui requièrent beaucoup de ressources, notamment financières. Cependant, il risque de ne pas pouvoir réaliser si ses ressources viendraient à diminuer suite aux incitations fiscales. D'ailleurs, les études de benchmarking réalisées sur le pays, tel que ce qui est fait dans le rapport Doing Business de la Banque mondiale, tend à confirmer cela. Troisièmement, il y a un grand risque de déplacement des activités vers les zones spéciales au lieu d'en créer de nouvelles étant donné les avantages qui seront offerts. Et finalement, une quatrième raison, et qui est non le moindre, c'est le niveau déjà assez faible du taux de pression fiscale du pays, qui est parmi les plus bas de la zone Afrique subsaharienne, et que des incitations pas très bien ciblées risqueraient encore de tirer vers le bas si on n'y fait pas attention.

EN PARCOURANT LA SECONDE REVUE DU PROGRAMME FEC, ON PEUT PERCEVOIR UNE CERTAINE APPRÉHENSION, VOIRE MÊME UNE RÉTICENCE DE VOTRE PART

PAR RAPPORT À CES DEUX LOIS. QUELLES EN SONT LES RAISONS ?

C'est vrai que nous avons quelques inquiétudes vis-à-vis de ces deux lois car elles présentent certaines dispositions qui peuvent entraîner des risques qui y sont associés. Je tiens à préciser que le Fonds n'est pas contre toutes initiatives de facilitation des investissements, nous l'encourageons même puisque le pays en a besoin pour renforcer sa croissance économique. Toutefois, il faut le faire d'une manière la plus optimale avec un maximum de bénéfices et un minimum de distorsions possibles. Avec ces deux lois, et certaines dispositions qu'elles préconisent, notamment celles relatives à la fiscalité, certains risques se profilent. En effet, les incitations fiscales qu'elles préconisent multiplient les régimes dérogatoires en vigueur à Madagascar. Ce qui n'est pas pour rassurer car rien qu'avec les régimes dérogatoires déjà existants, les pertes de recettes s'avèrent être déjà importantes. Avec cette multitude de régimes à gérer, les administrations fiscales et douanières verront leurs coûts administratifs augmenter alors que les recettes à engranger sont incertaines. Vu la faiblesse au niveau de l'administration, les risques de perte en recettes fiscales sont potentiellement assez élevés. Les incitations fiscales qui y sont proposées, en plus d'être généreuses, ne sont pas suffisamment ciblées. Tout ceci fait que les pertes de recettes sont potentiellement larges, et les bénéfices en termes d'augmentation d'investissement sont difficilement quantifiables, si les lois sont mises en œuvre telles qu'elles le sont maintenant. En plus de cela, leur cadre de gouvernance respective manque de transparence avec une importante marge de discrétion dans l'octroi d'autorisation pour bénéficier des régimes respectifs. Ce qui pourrait être problématique, puisque les entreprises pourraient être prêtes à tout pour y être admises. Cette motivation est exacerbée par le fait qu'en régime de ZES, les entreprises ont la possibilité à la fois de vendre sur le marché local mais également à l'exportation contrairement aux entreprises franches qui exportent seulement. Par ailleurs, pour le moment, il n'est pas encore clair comment ces différents régimes vont interagir et quels seront les effets éventuels de déplacement. Toutes ces facteurs d'incertitudes font que nous recommandons la vigilance aux autorités dans l'application de ces deux lois car elles risquent d'aller à l'encontre des objectifs de mobilisation de recettes décriés par les autorités. Et tout cela, sans parler des risques de distorsions au niveau du comportement des entreprises que ces deux

lois pourraient générer. En fait, c'est à cause de ces différents risques que de plus en plus de pays ont revu, voire même abrogé les incitations fiscales qu'ils ont initialement octroyées. Et ces décisions leur furent vraiment profitables parce qu'ils ont pu à la fois préserver leurs recettes tout en multipliant le niveau des investissements dans leurs pays. Il y a tout d'abord l'Égypte qui a vu ses investissements directs étrangers doubler en un an après avoir diminué les régimes d'exonération et adopté des règles d'amortissement favorables à l'investissement. Il y a aussi le gouvernement mauricien qui a annoncé en 2006 l'intégration des entreprises de la zone franche dans le droit commun, la suppression des régimes d'exonération et de réduction de l'impôt sur les bénéfices pour 2009 et qui, un an après l'annonce, a vu les investissements dans le pays se multiplier par trois. Et finalement, il y a l'exemple de la Tunisie qui a aussi connu une forte croissance des investissements après avoir supprimé son code des investissements.

VU LES RISQUES QUI LEURS SONT INHÉRENTS, EST-CE QUE CELA REVIENT-IL À DIRE QUE CES DEUX LOIS NE SONT PAS NÉCESSAIRES ? SI LES AUTORITÉS PERSISTENT DANS LEURS DÉCISIONS ET POURSUIVENT LEURS MISES EN ŒUVRE, EST-CE QU'IL Y A MOYEN DE MINIMISER LES RISQUES ?

Ces deux lois ne se résument pas seulement aux incitations fiscales, mais il y a également les aspects de facilitation sur le plan administratif, logistique et foncier qui sont autant d'éléments qui seront essentiels aux investisseurs et qu'il faudra retenir. Il est important seulement de bien étudier et de formuler certaines de leurs dispositions pour qu'elles ne ratent pas leurs objectifs de soutenir les investissements et que les entreprises elles-mêmes ne soient victimes des effets pervers de mesures mal ciblées. Car si l'État vient à manquer de ressources, tellement les incitations fiscales proposées le handicapent, les entreprises en pâtiraient également puisque le premier ne serait plus en mesure de remplir ses fonctions en fournissant aux entreprises certains de ses importants intrants à savoir des travailleurs en bonne santé et instruits ainsi que des infrastructures de qualité et en quantité. En mettant en place ces différents traitements spécialisés, il ne faut pas seulement penser aux bénéfices des secteurs concernés mais également aux effets d'entraînements que les dispositions prises à leur encontre auront sur ceux qui seront en dehors, économiquement et socialement parlant.

QUELLES SERAIENT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

La première précaution à prendre, si je peux m'exprimer ainsi, serait de ne pas se précipiter la mise en œuvre des deux lois en essayant d'adresser les différentes lacunes mentionnées. Pour ce faire, il faut reprendre chaque mesure et en évaluer l'opportunité à la lumière des coûts qu'elle va générer et les reconsidérer en conséquence si besoin est, en fonction des autres objectifs que les autorités se sont également fixés telle la mobilisation des recettes fiscales. Pour les incitations fiscales, en particulier, il est nécessaire de les revoir de façon à les mieux cibler et choisir pour mieux répondre aux besoins à la fois des entreprises mais aussi de l'État pour que tout le monde y gagne. Il faut retenir que les incitations fiscales sont variées et que leurs impacts sur l'investissement varient suivant le contexte économique, institutionnel et administratif du pays. Et sur cette base, il est important de bien faire le choix entre les instruments à utiliser. Par exemple, les incitations seront-elles faites par la fiscalité directe ou plutôt par la fiscalité indirecte ou une combinaison des deux suivant leurs impacts respectifs ? Au-delà du choix des instruments, il faut aussi bien choisir les activités à cibler par les incitations pour que ces dernières puissent effectivement augmenter en efficacité et réduire leurs coûts. Cela demande des critères à la fois simples, objectifs et mesurables. Les autres précautions à prendre seraient que les autorités disposent des outils de contrôle appropriés pour assurer les suivis des incitations fiscales octroyées ainsi que du cadre de gouvernance adéquat pour assurer la transparence. Par ailleurs, il faudrait voir comment les nouvelles incitations envisagées vont-elles se concilier avec celles déjà existantes, régime d'entreprises franches et zone économique spéciales. Ces deux régimes présentent des similitudes que l'État doit considérer, en vue, éventuellement, de les rapprocher pour éviter l'arbitrage, et peut-être même leur fusion en un seul régime, toujours dans le dessein d'en assurer un meilleur contrôle. Et enfin, il faut être progressif dans l'approche en passant par des étapes pilotes d'abord avant de passer à une échelle grande. Quand c'est circonscrit, il est facile d'évaluer les coûts et les avantages et adopter les mesures de correction nécessaire. Les intentions de ces deux lois sont bonnes et louables mais elles risquent d'être de sources de problèmes si elles ne sont pas bien élaborées et maîtrisées. **P**



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur



importations massives et concurrence déloyale

Violences économiques

banales

La concurrence déloyale nuit au développement du secteur industriel à Madagascar sans que des résultats concrets des actions menées par les autorités ne soient ressentis. La situation tend à s'empirer.



Julie Raharisoa

Importation frauduleuse, ventes sans facture, fraudes et évasions fiscales, corruption, blanchiment d'argent,... sont autant de maux qui entravent à la bonne marche de la concurrence – si importante pour les consommateurs – sur le marché local. Ce problème est essentiellement d'ordre systémique. Les produits issus de ces informels sont plus compétitifs par rapport

à ceux qui se trouvent dans le circuit normal. Ils sont confrontés à la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs locaux.

« L'INDUSTRIE LOCALE reste vulnérable. seul un petit nombre d'entreprises transforment sur place les matières premières locales. Par ailleurs, la plupart des sociétés n'arrivent pas à suivre l'évolution technologique pour pou-

voir faire face à un marché de plus en plus concurrentiel», affirme Rivo Rakotondrasanjy, administrateur du groupement Fivmpama et PDG de la société Obio Hamy, connue dans la production d'éthanol combustible pour les ménages. Une enquête menée par la Direction générale des impôts (DGI) en 2014 a montré que de plus de 60% des transactions menées par les entreprises transitent dans l'informel. La même année, la Direction générale des douanes (DGD) a révélé que 34% des grossistes importateurs exercent dans l'informel. Ils écoulent directement leurs produits aux détaillants, formels et informels, et n'ont ni domiciliation bancaire, ni adresse physique. Pour Rivo Rakotondrasanjy, le système en vigueur favorise la concurrence déloyale dans le pays. La corruption est omniprésente dans les opérations économiques. Le fait de payer des pots-de-vin pour faciliter le dédouanement des marchandises, ou pour pouvoir payer moins d'impôts à l'État, devient monnaie courante. À part cela, bon nombre de produits mis sur le marché ne suivent pas les normes prescrites en matière de commerce, à cause de certificat de consommabilité et de contrôle de qualité défaillants.

HASSIM AMIRALY, PDG de Food and Beverage partage : « nous sommes étonnés et choqués de voir le nombre de produits venant de l'extérieur inondant notre marché. Malgré la situation très inquiétante, nous sommes prêts à nous battre ». La Savonnerie tropicale, un des pionniers de l'industrialisation à Madagascar, est l'une des entreprises qui subissent le plus ce problème de concurrence déloyale. Elle a maintes fois tiré la sonnette d'alarme, mais en vain. En cause : les bondillons de savon importés de l'île Maurice, mais dont l'origine pourrait être la Malaisie, et qui sont conditionnés à Madagascar. « Nosy » contre « Citron Plus » est devenu le symbole de l'antagonisme entre deux politiques commer-

à la loupe

2,6 milliards

d'ariary de droits et taxes à l'importation ont été exonérés de façon exceptionnelle durant les mois de janvier et février

365,7 milliards

d'ariary de recettes budgétaires ont été collectées par la douane durant les mois de janvier et février

ciales : l'importation à tout-va vs le développement de l'industrie locale. Cette « violence économique » n'épargne aucun secteur, même celui de l'édition est concernée (lire notre article par ailleurs). Ces dernières années, le secteur textile a vu diminuer sa part de marché à cause de l'importation massive de textiles, des friperies surtout. La Société malgache de couvertures (Somacou) a ainsi perdu plus de 50% de part de marché. Cette société a la capacité de produire au-delà des 700 000 couvertures alors qu'en 2014, elle n'en a pu écouler que 200 000 unités. D'autres pays, à l'instar de l'Éthiopie et du Rwanda, ont interdit l'importation des friperies afin de favoriser la production locale. Madagascar osera-t-il ? Les Moulins des Madagascar (LMM), la seule minoterie de Madagascar, ont également mis la clé sous la porte.

L'ÉTAT A ANNONCÉ des mesures pour juguler les effets des importations massives et de la concurrence déloyale, notamment par la mise en œuvre de contrôle dans le commerce et dans le domaine fiscal. Le ministère du Commerce et de la consommation, celui de l'Industrie et du développement du secteur privé ainsi que la DGI ont mené des opérations coup de poing dans ce sens. « Ce n'est pas le contrôle en soi qui est très important. La vraie pro-

blématique concerne plutôt son effectivité. Les contrevenants ont-ils été verbalisés ? Ont-ils payé leurs impôts ou ont-ils procédé à l'habituelle négociation avec les agents du fisc? », questionne l'administrateur du Fivmpama. La Loi sur le développement industriel devrait donner également un cadre idéal d'épanouissement au secteur secondaire. En tout état de cause, la lutte contre la concurrence déloyale et l'importation massive présente de multiples enjeux, car il s'agit à la fois de pallier le manque à gagner que présentent les caisses de l'État, de protéger l'industrie locale qui crée des richesses et des emplois, et enfin, de protéger les consommateurs. **P**

La guerre des frip' fait rage

Pas de fripe, pas d'Agoa (African Growth Opportunity Act) pour les Américains. La Tanzanie, l'Ouganda et le Rwanda ont décidé d'interdire l'importation de friperies sur leur territoire. Cette initiative rencontre la résistance des États-Unis qui menacent tout simplement de les exclure de l'Agoa.



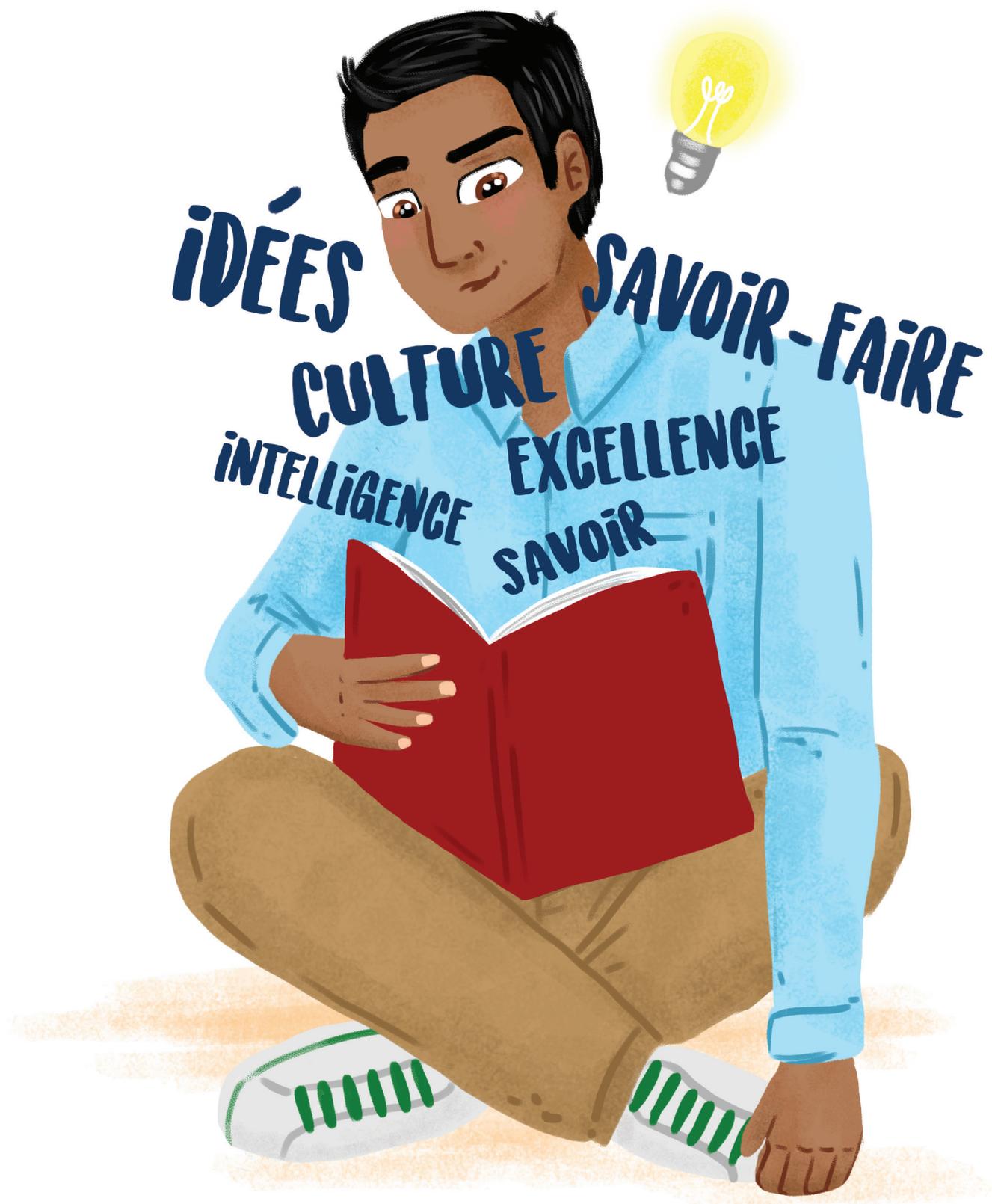
Pour inciter les consommateurs à acheter et à consommer localement, et pour face à l'invasion de produits importés, le secteur privé brandit le « patriotisme économique ». Au niveau du Syndicat des industries de Madagascar (Sim), l'on mise sur la labellisation.



L'idée est de démontrer que les produits malgaches sont diversifiés et tiennent la dragée haute face aux produits importés. Le SIM sera ainsi appuyé par le Programme d'appui à l'emploi et à l'intégration régionale (Procom) dans la mise en place du label « Malagasy ny antsika ». « Il ne faut pas avoir honte de consommer les produits vita malagasy », indique le PDG de Food and Beverage. « On doit se différencier par rapport aux autres. Le label englobera une charte éthique et sera appliqué aux produits des entreprises membres du Sim », assure pour sa part, **Christian Rajaosafara**, vice-président de l'organisation patronale. La labellisation est un premier pas dans l'éducation des consommateurs. Elle pourrait être un rempart pour protéger le marché local. À condition que les consommateurs sachent réellement l'enjeu d'un label qui doit attester de la conformité d'un produit à un corpus d'exigences qui est amené à être de plus en plus pointu. « Un pays fort possède des industries fortes. La labellisation servira à l'accompagnement qualitatif des produits vita malagasy », conclut Christian Rajaosafara.

----- J.R et R.A.

labellisation,
une solution



À la recherche de la voie

Le drame est noué depuis des décennies : le niveau scolaire en est pleine érosion, ce qui se répercute sur la société. La décadence de la lecture et de l'édition n'y est pas étrangère.



Andriamanambe Raoto



6h37

Les enfants sont réunis en grappe autour de l'animatrice. Pendant les deux heures que durera la lecture itinérante, l'aura magnétique de cette dernière subjuguera les enfants. Les mots dansent, l'imagination bat son plein. Nous sommes à Itaosy, un quartier périphérique de la capitale. Chaque semaine, le *boky mitety vohitra* (bibliothèque ambulante) attire pas moins d'une soixante-dizaine d'enfants qui retrouvent le goût des livres et le goût de la lecture.

« **LES PARENTS ASSOCIENT** cette activité à l'école et à un apprentissage », commente Marie Michèle Razafintsalama, gérante-associée de Presse édition et diffusion (Prediff). « Certains enfants restent pendant deux heures, ils ne veulent pas partir. Cela prouve qu'il y a une certaine carence », témoigne Nivoarimalala Andriambao, présidente de l'association Gazela qui promeut la lecture. Le livre est un vecteur de savoir. C'est un outil indispensable dans le développement intellectuel de l'enfant. Cependant, il a progressivement perdu sa place au détriment d'autres procédés d'apprentissage plus rapides, plus faciles et qui requièrent certainement la mobilisation d'effort intellectuel moindre telle la télévision, internet ou la radio. « Les gens lisent moins parce qu'il y a d'autres moyens de se distraire, qui sont moins contraignants,

comme la télé ou internet », note Lova Rabary-Rakotondravony, ancien rédacteur en chef adjoint de L'Express de Madagascar et administrateur de L'Express Academy. Néanmoins, ces outils sont-ils à même de destituer la place du livre ? Dans un contexte de morosité économique, comme celui de Madagascar, lire n'est pas une priorité. Lire est devenu un luxe.

« **L'ON A UNE MAJORITÉ ÉCRASANTE** qui, 200 ans après la création des écoles à Madagascar et une cinquantaine d'années après le retour de l'indépendance, ne sait ni lire ni écrire. C'est quand même une honte. Nous sommes en 2018 et nos compatriotes sont analphabètes. Nous devrions avoir tous honte », s'indigne Mōssieur Njo, écrivain bilingue. La lecture tend à progressivement disparaître dans les mœurs des enfants aussi bien dans les villes que dans la campagne. Ce constat est implacable sous nos vertes contrées. Pis, l'enquête Indicateurs de prestation de services (IPS)[†] menée par la Banque mondiale a montré que le mal est plus profond. (Le) score moyen (des enseignants enquêtés) au test de français et de mathématiques a été de 38 % et seul un enseignant sur 1 000 a eu un score égal ou supérieur à 80% lorsque les évaluations étaient combinées, révèle le document. Pour Marie Michèle Razafintsalama, au-delà de l'encadre-

ment et de la formation, c'est la base même qui est fragile. « Les enseignants ne lisent pas. Comment voulez-vous qu'ils donnent le goût de lire aux enfants », regrette-t-elle. Or la qualité de l'éducation primaire est un élément clé de la croissance économique, indique le rapport de la Banque Mondiale.

POUR LES PLUS ROMANTIQUES, le livre permet de pénétrer dans un autre monde, de vivre – l'espace d'une lecture – les aventures d'une autre personne ou d'un personnage. Il stimule l'imagination et la créativité. Pour les pragmatiques, il permet d'acquérir un immense savoir plus ou moins à moindre coût. Cependant, est-ce une priorité pour les foyers malgaches ? La plupart des pères de famille ou mères de famille, trop occupés à vaquer à leurs occupations, occultent l'éducation « livresque ». « Si les parents ne lisent pas et ne ramènent pas des livres à la maison, comment veulent-ils que les enfants aient envie de découvrir ce qu'il y a dans les livres ? » interroge Lova Rabary-Rakotondravony. Je lisais parce que je voyais des livres traîner un peu partout à la maison et parce que mes parents lisaient, lisaient avec moi, et partageaient avec moi ce qu'ils lisaient dans les livres ». Or, qu'importe le niveau économique, l'enfant apprend l'amour de la lecture au sein même de son foyer tout comme il acquiert



“ Il faut créer un cercle vertueux à partir du livre ”

Môssieur Njo, écrivain bilingue, est auteur du roman en malgache *Lisy Mianjoria*¹. Il partage ses points de vue sur la lecture et la culture en général.

POLITIKÀ_ LES JEUNES ET LES MOINS JEUNES LISENT DE MOINS EN MOINS, COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS CELA ?

Môssieur Njo_ Je ne suis pas d'accord. On passe pratiquement tout notre temps sur Facebook. Ce qu'on fait sur Facebook, c'est surtout écrire et lire. On vit à une époque où on lit plus que jamais. Une preuve accablante contre ceux qui crient haut et fort à qui veut l'entendre que les jeunes et les moins jeunes n'aiment pas lire. En passant, n'avez-vous pas remarqué que ceux qui ont l'habitude de dire cela ne lisent pas tellement eux-mêmes ? On sait donc que les jeunes et les moins jeunes lisent. Le problème réside dans la qualité de leurs lectures. Il faut absolument créer et offrir de la qualité, de la diversité et de la quantité.

EST-CE DÛ AUX TECHNOLOGIES OU À LA LENTE DÉCADENCE DU NIVEAU DE VIE ?

C'est surtout à cause des générations précédentes qui n'ont pas su ou voulu se battre pour que l'industrie et la chaîne du livre survivent face à l'inéluctable mondialisation et tout ce que cela implique comme combativité et comme protectionnisme, disons-le, « intelligent ». Blâmer les technologies, c'est comme blâmer les ascenseurs d'avoir tué les escaliers ou internet d'avoir tué la radio.

En ce qui concerne la lente décadence du niveau de vie, on sait aussi que le livre permet de remonter la pente, ou du moins y contribue, même humblement. Il faut donc créer un cercle vertueux à partir du livre, sortir du cercle vicieux et des discours démagogues de sophistes en tout genre qui n'aboutissent à rien sinon à empirer la situation.

BEAUCOUP CONSIDÈRENT LES LIVRES COMME UN LUXE...

C'est une opinion non seulement erronée mais dangereuse. Elle perdure depuis quelques décennies, hélas. Dangereuse pourquoi ? Parce qu'on voit le résultat tous les jours. Une certaine partie non négligeable de la population pense que le livre est un produit de luxe, donc qui coûte cher alors que non, pas du tout. On trouve des livres à partir de 1 000 ariary, il y en a pour toutes les bourses. Certes, il existe des livres un peu plus chers, mais j'ai l'habitude de dire que le prix d'un livre en moyenne est à peu près comme celui d'une pizza. Une pizza, on la déguste en quelques minutes, aussi délicieuse soit-elle. Un livre peut durer des heures, des mois, des années, une génération et même plus.

COMMENT RÉCONCILIER LE MALGACHE AVEC LES LIVRES ?

Le Malgache n'est ni plus stupide ni plus



intelligent que les autres peuples. Nous sommes comme tout le monde. Nous pouvons apprendre et désapprendre. Ce que nous avons acquis comme savoir, nous pouvons les perdre mais aussi les retrouver. Il y a quelques décennies, à Madagascar, le livre a prospéré comme dans tous les autres pays dignes de ce nom. Les solutions pour réconcilier les Malgaches avec les livres sont partout. Il faut tirer des leçons du passé : qu'est-ce qui a marché ? Qu'est-ce qui n'a pas marché ? En incluant la période de l'occupation française et la monarchie – écouter les chercheurs en tout genre, les éditeurs de bonne volonté, les professionnels du métiers, mais aussi les écrivains – surtout l'avant-garde – et voir aussi ce qui marche ailleurs et ne pas copier bêtement mais adapter plutôt à notre réalité. Nous ne devons rien attendre des tenants du pouvoir public, mais nous orienter plutôt vers les initiatives privées bien que je n'imagine pas un seul instant un gouvernement marquer l'Histoire dans le bon sens du terme en négligeant le livre.

----- R.A.

¹ RanjaSoa Publishing

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur www.politika.mg

la parole ou le sens de la propreté. Mōssieur Njo veut pourtant dédouaner les familles. « C'est trop facile de blâmer les foyers ou les mères de famille qui en sont au cœur. Elles ont déjà assez de problèmes comme cela, ne leur rejetons pas la faute. ». Le système scolaire ne remplit pas non plus convenablement sa tâche instructive, même s'il ne faut pas occulter la multiplicité des bibliothèques et des centres culturels. « Si la lecture de certains ouvrages entraine dans les programmes scolaires, les enfants s'obligeront à lire et qui sait, développeront peut-être le goût de la lecture. Aujourd'hui, on a des ouvrages à étudier dans les programmes scolaires, mais un ouvrage par an, ce n'est pas sérieux... », souffle Lova Rabary-Rakotondravony. Mōssieur Njo, jette la pierre sur la génération précédente. « Elle avait pratiquement tout, au moins les bases pour devenir un dragon de l'océan Indien comme elle aimait à dire à l'époque. La génération précédente a tout gâché en ne laissant

que des miettes et une ignoble hécatombe à la génération actuelle. Pire, elle a failli lamentablement à former et à assurer la relève ».

BIEN ENTENDU, CETTE CRISE de la lecture va de pair avec celle des maisons d'éditions. Les éditeurs locaux se font rares et pâtissent des importations massives de livres et de manuels scolaires. « Les maisons d'édition ne sont pas du tout suffisantes à Madagascar. Il en manque cruellement et il manque aussi de la diversité, je ne le répèterais jamais assez. Comme partout dans le monde, on devrait avoir droit à toute sorte de maisons d'édition avec différentes lignes éditoriales », partage Mōssieur Njo. Marie Michèle Razafintsalama, qui a effectué des études sur le secteur du livre, analyse le flétrissement de l'édition. « Beaucoup d'associations font des dons d'ouvrages. Elles font parvenir des conteneurs entiers de livres pour les distribuer. Ce phénomène, qui est né à partir de

bonnes intentions, a gêné énormément le développement de l'édition à Madagascar ». Ces ouvrages, servant à alimenter les bibliothèques dépourvues des Écoles primaires publiques, des lycées, des collèges ou des communes, auraient dû accroître les intérêts pour la lecture. Or ce n'est pas le cas. À l'instar de leurs enseignants, les (élèves) ont eu de meilleurs résultats en mathématiques (57 %) qu'en français (44 %), fait savoir, sur ce sujet, le rapport de la Banque mondiale. La plupart du temps les ouvrages distribués sont inadaptés. « Faire un don de livres n'est pas un acte anodin, explique l'éditrice. Il faut réfléchir à qui l'on va s'adresser, sélectionner les livres et dialoguer avec les bénéficiaires. Il faut que les ouvrages correspondent à un besoin ».

LA QUESTION DE LA LANGUE est primordiale. Les enseignants malgaches connaissent-ils le programme qu'ils sont censés enseigner? (...) Pas un seul enseignant n'a eu un score égal ou supérieur à 80 % en français, expliquent Raihona Atakhodjaveva, analyste des opérations, et Waly Wane, économiste principal et responsable du programme SDI (Banque Mondial), dans leur rapport. Les importations massives de livres évoquées ne tiennent pas compte de la faible percée de la langue française au cœur de la société malgache. La solution est assez simple, mais son application fait face à quelques difficultés, pour redonner le goût de lire, dans un premier temps, et relever le niveau académique, dans un second temps : développer l'édition en malgache, ou au moins en deux langues. « Les livres bilingues présentent des avantages sur plusieurs tableaux : ils sont économiques et, surtout, les enfants vont apprendre le français à partir de leur langue », défend Marie Michèle Razafintsalama, dont la maison d'édition s'est spécialisée dans les livres pour la jeunesse. « Il faudrait de toute urgence repenser le monde de l'édition à Madagascar. Refaire la même chose encore et encore et s'attendre à un résultat différent, c'est cela la folie comme le dit si bien Einstein », répond Mōssieur Njo. Le Plan sectoriel de l'éducation (PSE), réforme majeure de l'éducation à Madagascar, consacre un gros volet à la promotion de la lecture. Les éditeurs malgaches espèrent avoir leur part de soleil dans cette perspective pour endiguer la décadence du monde des livres. « La chute du livre entraîne avec elle celle de toute la société », conclut plaidamment l'écrivain. **P**

¹ <http://documents.worldbank.org/curated/en/157201504768683955/Madagascar-Indicateurs-de-prestati-on-de-services-%C3%A9ducation>

redonner l'envie de lire par le malgache



Pour que les petits et les grands s'intéressent de nouveau aux livres, les enjeux pour demain seront de proposer davantage d'ouvrages en malgache. « Il faut d'abord donner la chance aux enfants malgaches de lire dans leur langue natale, après ils vont aller naturellement dans d'autres langues. Il n'y a que les éditeurs malgaches qui peuvent perdurer la culture auprès des enfants », explique Marie Marie Michèle Razafintsalama, gérante-associée des éditions Prediff. Même le système scolaire bute inlassablement sur cette question de langue. Les éditions Prediff ont fait l'expérience, dès le début de leur aventure de proposer des livres destinés à la jeunesse en malgache et en français, à travers des textes vis-à-vis. Un classique comme Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry a eu, par exemple, son édition bilingue. Les retours d'une démarche sont positifs, ne serait-ce qu'en termes de ventes. Mieux, ces ouvrages bilingues servent à irriguer un réseau d'associations qui promeuvent les lectures itinérantes, comme le vit régulièrement

Nivoarimalala Andriambao, présidente de l'association Gazela qui organise régulièrement des séances de lecture foraines qui rencontrent de beaux succès. « Nous proposons aux enfants des livres dans les deux langues. Même les parents s'y intéressent », s'enthousiasme-t-elle. Redonner l'envie de lire doit passer par le développement de tout un écosystème. « Il est difficile de vendre des livres. Pour que les citoyens commencent à lire, il faut leur donner l'envie à travers des animations et des encadrements de référents comme les bibliothécaires », soutient Marie Michèle Razafintsalama. Cela nécessite bien évidemment de grands moyens et une implication du plus grand nombre. Ce qui n'est pas une mince affaire. Mōssieur Njo, qui écrit aussi bien dans la langue de Rabearivelo que dans celle de Molière, explique qu'il a adopté l'écriture en malgache suite à un constat. « J'écris aussi les livres que j'aurais aimé lire en malgache, sur Madagascar, d'un point de Madagascar et pour Madagascar », note-t-il.

----- R.A.

Donnons la **chance** aux **enfants malgaches** de **construire** eux-mêmes leur **identité culturelle**



Plus de 80% des Malgaches ne parlent que le malgache et plus de la moitié sont des jeunes de moins de 10 ans. En 1982, on a recensé 1 549 titres à Madagascar et en 2007, l'édition malgache ne compte que 1 400 titres dont 236 manuels scolaires, 33 livres parascolaires et 55 livres de littérature pour la jeunesse. En

moyenne, 130 titres sont édités par an dont 90% ne seront pas réédités faute de moyens financiers.

En 2006, 1 082 tonnes de livres ont été envoyées à Madagascar, nécessitant la somme d'un peu plus d'un million d'euros pour leurs envois. Une partie de ces sommes consacrées aux envois seraient plus utilement dépensées dans l'achat de livres locaux, de meubles de rangement et même de bâtiments pour installer des bibliothèques car l'envoi massif de livres nuit à l'activité de la librairie, au développement de l'édition locale. Il n'encourage par la lecture quand il ne correspond pas au besoin réel et induit en erreur la majorité des lecteurs malgaches qui pensent que le livre est un produit qui se donne mais ne s'achète pas. Les écoles qui reçoivent des dons de livres de l'étranger n'achètent plus de livres édités localement même si cela leur permet de dégager un budget pour l'achat local et même si les offres sont différentes. Plus généralement, la majorité des quatre millions d'enfants malgaches scolarisés sont en milieu rural et que

l'enseignement s'y fait en malgache et quelques fois en bilingue français/malgache. Or, pour donner le goût de la lecture aux enfants, il faut les faire lire dans leur langue maternelle. (...)

De nombreux centres de lecture sont implantés dans les zones reculées du pays, néanmoins, plus de 80% des livres s'y trouvant sont en français, alors que les animateurs de ces centres parlent à peine le français et de ce fait, ils ne pourront pas faire d'animations avec les livres. Plus grave, des enfants malgaches dans les établissements publics n'ont aucun livre en malgache à lire en classe, et des ONG font

des actions en direction des enfants de rue apprennent à lire et à écrire à ces enfants avec des livres en langue française, langue qu'ils n'utilisent pas dans leur vie quotidienne. (...)

Il existe une Charte du don de livres qui régit les envois de don et qui recommande le partenariat avec les éditeurs locaux pour les achats de livres. L'acte de donation doit s'accomplir dans un vrai esprit de partenariat à deux sens pour le respect mutuel de chacun et le don entretient l'assistanat et ne conduit pas à un développement durable de l'édition malgache et la lutte contre l'analphabétisme. Éditer des livres en malgache qui parlent de la vie des malgaches susciterait plus d'intérêt aux enfants malgaches. Optons ensemble à partir de maintenant pour une nouvelle manière de « donner » : donnons la chance aux enfants malgaches de lire dans leur langue maternelle, de construire eux-mêmes leur identité culturelle ; aux auteurs malgaches de s'exprimer et à la culture malgache de s'épanouir dans la diversité. **P**

Des enfants malgaches dans les établissements publics n'ont aucun livre en malgache à lire en classe.

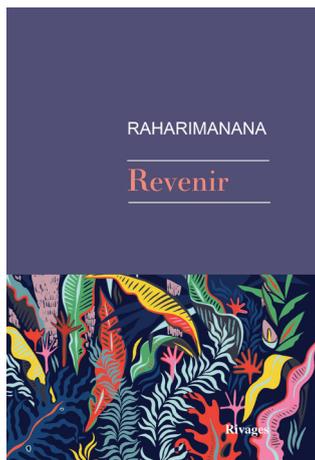
La chronique de...

Marie Michèle RAZAFINTSALAMA

Elle est la gérante-associée de la maison Éditions Jeunes Malgaches, une maison d'édition créée par Presse édition et diffusion (Prediff). Elle est spécialisée dans les livres pour la jeunesse. Elle compte aujourd'hui de nombreux titres publiés en malgache, en français et en bilingue sur papier et en numérique. Marie Michèle Razafintsalama a effectué des études sur le monde de l'édition malgache. Elle a ensuite effectué d'intenses lobby pour réduire les importations massives de livres par les associations.



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur



Revenir

Hira, écrivain malgache, né le jour du septième anniversaire de l'Indépendance de Madagascar, regarde le monde à travers le prisme des souvenirs de son île. L'enfance enchantée qu'il convoque est chargée de rires et de couleurs, le français s'y mêle aux langues malgaches, les mythes précoloniaux y cohabitent avec ceux de l'Occident. Peu à peu, Hira remonte vers un passé plus lointain et plus obscur. Hymne fiévreux au métissage et à la paix, ce roman aux frontières de l'autobiographie est une déclaration d'amour à Madagascar et à la littérature. L'histoire familiale se confond avec l'Histoire du pays à mesure que surgissent les récits des émeutes de 1947, les images bien vivantes des soulèvements étudiants de 1972, des lynchages de 1984...

de Jean Luc Raharimanana
Edition Rivages

La lente marche vers la transition énergétique à Madagascar

Cette étude aborde la question de la transition énergétique qui est un thème à la mode. Des grands rendez-vous internationaux aux meetings nationaux, tout le monde en parle. Ce qui paraît tout à fait naturel car la transition énergétique s'inscrit dans la poursuite de l'un des Objectifs de développement durable (ODD) qui consiste à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Elle conditionne également la réalisation de la majorité des 16 autres ODD car la problématique énergétique – et plus particulièrement électrique – se trouve au cœur du sous-développement, quel que soit l'aspect sous lequel on le considère. En quatre chapitres, l'auteure nous dévoile les avancées et les enjeux du secteur à Madagascar.

de Ketakandriana Raftoson
Téléchargeable sur le site de la FES



Industrialisation et État développementiste en Éthiopie

L'Éthiopie est depuis dix ans le pays avec le taux de croissance le plus élevé d'Afrique. En une décennie, de 2004 à 2014, sa croissance a été quatre fois plus rapide par rapport à la moyenne africaine. Elle a toujours dépassé le seuil des 10% depuis 2006. Une délégation malgache conduite par le ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé et composée de représentants d'autres institutions, dont la Présidence, le Sénat et le ministère des Finances et du Budget, ainsi que des représentants du secteur privé et des syndicats, a effectué un voyage d'études dans ce pays, du 19 au 24 février dernier. Ce rapport met en avant les décisions et les avancées prises par ce pays.

de Marcus Schneider et du MIDSP
Téléchargeable sur le site de la FES



TOPS & FLOPS

- **Nathalie Rabe**, ancienne ministre de la Communication, est devenue la **nouvelle responsable** de la **Communication** de la **Confédération africaine de football** (Caf). Elle **rejoint le contingent malgache** au sein de l'instance dirigeante du **foot africain**.

- Le monde du **septième art** est en **effervescence**. L'ouverture de deux « vraies » **salles** de cinéma, aux **normes** et aux **standards, internationaux** au cœur de la capitale présege un **avenir radieux** pour les amateurs de **films**.

- La **transition énergétique** est **en marche**. De plus en plus de **communes rurales** malgaches bénéficient d'**énergie renouvelable**.

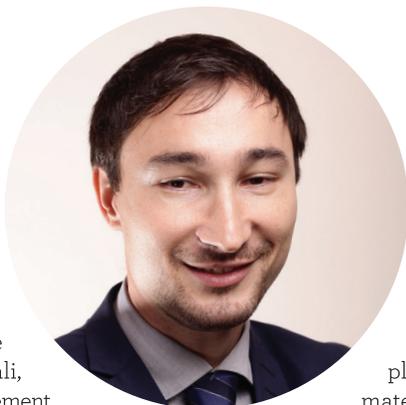


- **10%**. C'est le **taux famélique** de **couverture sociale** dans la Grande île. C'est **mieux** que dans d'**autres pays** d'Afrique **sub-saharienne** avec 6%.

- La **tendance haussière** du **prix de carburant** ne va **pas s'arrêter** de sitôt. Le **litre de l'essence** a franchi symboliquement la barre des **4 000 ariary**. Les résultats de l'**étude** portant sur la **structure** des **prix** sont **attendus**.

- Une forte **suspicion** de **corruption** plane sur l'**Assemblée Nationale**, après le **vote** houleux du vote des **lois électorales**. Les **députés** de l'**opposition** ont **saisi** le **Bianco**.

La ZLEC, une opportunité pour l'industrialisation de l'Afrique



La signature par Madagascar - aux côtés de 43 autres États africains - de l'accord prévoyant la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC), le 21 mars dernier à Kigali, est une vraie avancée, non seulement pour l'unification de l'Afrique, mais surtout pour l'industrialisation tant attendue du continent. Il est vrai que ce magazine n'a jamais caché son scepticisme face au libre-échange. L'industrialisation et le libre-échange sont deux concepts qui, dans l'histoire économique des États, n'allaient pas ensemble. Néanmoins, dans le cas de la ZLEC, contrairement à ce que pourraient penser les sceptiques parmi les observateurs et les acteurs économiques locaux et internationaux, le libre-échange au niveau africain pourrait - et le conditionnel est encore de mise dans ce contexte - être un facteur qui contribuera à propulser l'industrie africaine. Avec la ZLEC, l'Afrique qui économiquement reste le moins intégré parmi tous les continents, pourrait finalement peser au niveau international. Au lieu de se faire imposer dans la vieille logique de diviser et impera (diviser pour mieux régner) les accords commerciaux établis par Bruxelles, Washington et Pékin, l'Afrique pourrait demander la renégociation de ces accords qui ont été conclus antérieurement avec les puissances économiques externes. Il est question de les modifier pour qu'ils soient mieux adaptés aux besoins de l'industrialisation sur le Continent noir.

Car il est à rappeler que la concurrence étrangère, légale des fois, déloyale bien trop souvent, ne vient pour la plupart pas de l'intérieur du continent. Ce ne sont pas les produits nigériens, congolais ou mozambicains qui inondent le marché malgache. Le libre-échange fonctionne s'il est instauré entre des pays qui sont au même stade économique. Il fonctionne beaucoup moins s'il est imposé par des pays industrialisés à des pays non-industrialisés. La mise en place

d'une zone continentale veut dire aussi que l'industrie malgache, qui souffre d'un marché local restreint par la faiblesse extrême du pouvoir d'achat, accède tout d'un coup à un vaste marché de plus d'un milliard de consommateurs. Un marché pourtant, où elle est concurrentielle, et où elle peut

évoluer. Cependant, la libéralisation interne ne marche qu'à condition que l'Afrique se serve d'un vrai « protectionnisme intelligent » à l'extérieur. L'ouverture aux produits et aux intrants africains est acceptable. Il devrait même être une question de préférence. Il faudrait émettre plus de réserve par rapport aux importations de tout et n'importe quoi qui viennent d'au-delà des rives du continent. Parce qu'une Afrique qui ne produit pas, qui ne transforme pas pour ses propres besoins, restera une Afrique pauvre.

À l'heure actuelle, cela relève encore des rêves du futur. Pour le moment, les pays africains ne commercent que très peu entre eux. Comme jadis sous l'emprise du colonialisme, ils restent dépendants du Premier monde. Si l'on veut que la situation change, il faut aussi une solidarité économique et politique plus accrue au niveau du continent. Les sanctions économiques, que l'Amérique de Donald Trump est en train d'imposer au Rwanda, devraient susciter l'indignation du continent entier. En effet, le dirigeant américain veut sanctionner le Rwanda de sa résolution, que nous qualifierons de raisonnable, d'interdire l'importation des friperies américaines afin de construire sa propre industrie textile.

Un pour tous, tous pour un. La rapidité de l'élaboration de l'accord ZLEC a eu de quoi surprendre les observateurs qui n'avaient connu l'Union africaine que comme étant une « usine à paroles ». Maintenant, il faudrait encore que cette rapidité soit couplée à une résolution vraiment ferme de mettre en œuvre une ZLEC qui privilégie d'abord l'industrialisation du continent! **P**

Marcus SCHNEIDER

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Marcus SCHNEIDER

DIRECTEUR DE PUBLICATION ADJOINT
Jean Aimé RAVELOSON

COMITÉ DE LECTURE
Dominique RAKOTOMALALA
Hanta ANDRIANASY
Jean Aimé RAVELOSON
Marcus SCHNEIDER

DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR
Tanteliamiriza RAKOTOMALALA

DIRECTEUR DE CRÉATION
Toky RAJAONA

RÉDACTEUR EN CHEF
Andriamanambe RAO TO

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Nirilanto RAMANAMISATA

INFOGRAPHISTE
Fredo BEZAMA TIARAVO

ATTACHÉ DE PRODUCTION
Anjasoa RANDRIANASOLO
Miangaly ANDRIANALY

ÉQUIPE PERMANENTE
Alain ILONIAINA
Hilda HASINJO
Julie RAHARISOA
Karina ZARAZAFY

CONTRIBUTEURS
Aina BOVEL
Anna SAUERBREY
Fanahimana TIARAY
Marie Michèle RAZAFINTSALAMA
Ny Aina RAHAGALALA
Rafaravavitaña RASATA

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Pela RAVALITERA

PHOTOS/ILLUSTRATIONS
6h37
Doda Razafy
EDBM
Henitsoa RAFALIA
Arisamy RANDRIAMARO
Liva RAJAOBELINA
Mamy RANDRIANASOLO
Nirilanto RAMANAMISATA
ONTM
Présidence de la République de Madagascar
Toky RAJAONA

redaction@politikā.mg

Politikā est une publication de



LA FES À MADAGASCAR

Le bureau de la Fondation Friedrich Ebert Madagascar fait partie du grand réseau qui compte plus de 100 bureaux dans le monde entier. Madagascar a été parmi les premiers pays partenaires de la Fondation. Le bureau à Antananarivo existe depuis 1964. Les activités principales à Madagascar sont axées sur les domaines suivants:

- la promotion de la culture politique démocratique
- le renforcement de la démocratie sociale
- la promotion de jeunes leaders malagasy
- le rôle des médias dans la démocratie
- le développement durable et la transformation de l'économie
- le soutien au dialogue social
- l'intégration régionale et internationale



NOS OBJECTIFS

Une société libre et solidaire qui promeut l'égalité des chances en matière de participation politique, économique, sociale et culturelle, sans distinction d'origine, de sexe ou de religion ; une démocratie dynamique et solide ; une économie portée par une croissance durable et offrant un travail décent pour tous ; un Etat social qui offre de meilleurs systèmes de formation et de santé, lutte contre la pauvreté et protège contre les principaux aléas de la vie ; un pays qui assume ses responsabilités pour la paix et le progrès social en Europe et dans le monde.



NOS ACTIONS

Nous œuvrons pour la promotion et le renforcement de la social-démocratie, notamment à travers:

LA FORMATION POLITIQUE
LE CONSEIL POLITIQUE
LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
L'OCTROI DE BOURSES
LA MÉMOIRE COLLECTIVE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

politikā

vivons la politique. différemment.